

2007

Rapport Financier



- 2 Rapport de gestion du Groupe
- 6 Bilan consolidé
- 7 Compte de résultat consolidé
- 8 Tableau consolidé des flux de trésorerie nette
- 9 Variation des capitaux propres consolidés
- 10 Annexe aux comptes consolidés
- 67 Rapport des commissaires aux comptes

2 RAPPORT DE GESTION DU GROUPE

relatif à l'exercice 2007 (M€ = millions d'euros)

Un rapport de gestion de la société Groupe Auchan SA est également établi, avec en pièce jointe le tableau des résultats financiers de la société sur les cinq derniers exercices.

1. FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2007 ET PRINCIPALES VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE

Au 31 décembre 2007, 408 hypermarchés et 708 supermarchés sont consolidés, contre respectivement 384 et 717 au 31 décembre 2006.

Le désaccord avec le partenaire marocain ONA, sur la gouvernance des sociétés Marjane et Acima, a conduit le Groupe à prendre la décision de céder à l'ONA sa participation de 49 % dans lesdites sociétés. La cession a été finalisée fin août 2007. Ces activités marocaines (13 hypermarchés Marjane et 22 supermarchés Acima au 31 décembre 2006), consolidées en intégration proportionnelle jusqu'à la date de cession, sont traitées dans les comptes consolidés comme « Activités cédées », conformément à la norme IFRS 5.

En matière de croissance interne, 39 hypermarchés ont été ouverts en 2007, dont 16 en Europe (7 en Europe occidentale et 9 en Europe centrale et de l'Est) et 23 en Chine (5 Auchan et 18 RT Mart). Par ailleurs, 2 hypermarchés ont été fermés en Chine dont 1 pour travaux de reconstruction. Les supermarchés comptent 13 magasins intégrés supplémentaires, tous en Europe, dont 5 ouverts en Russie.

En matière de croissance externe, l'année 2007 a été marquée par la signature d'un accord de partenariat avec le distributeur ukrainien Furshet. Cet accord, qui est devenu définitif fin juin 2007, se traduit par :

- la constitution de deux nouvelles sociétés :
 - la première, pour développer l'enseigne d'hypermarchés Auchan en Ukraine. Cette société est contrôlée par Auchan qui détiendra 66 % du capital, avec un engagement de rachat des intérêts minoritaires,
 - la seconde, pour développer les galeries commerciales en Ukraine; le capital sera détenu par Auchan à 50 %;
- la prise de participation par Auchan de 21 % dans le capital de Furshet. Cette activité de supermarchés continue d'être gérée par son fondateur et son équipe.

Les sociétés d'hypermarchés et de galeries commerciales démarreront leur activité en 2008; elles seront consolidées par intégration globale pour la société des hypermarchés et par intégration proportionnelle pour la société exploitant les galeries commerciales, compte tenu des règles de gouvernance. La participation dans la société des supermarchés est consolidée par mise en équivalence.

En décembre 2007, le Groupe a signé un accord portant sur l'acquisition de 14 hypermarchés à enseigne Ramstore en Russie; cet accord ne sera définitif qu'après l'approbation des autorités de la concurrence russes.

2. ACTIVITÉS ET RÉSULTATS

2.1 Activités Hypermarchés et Supermarchés

Au 31 décembre 2007, le Groupe est présent dans 12 pays et région (l'activité ukrainienne démarrera en 2008) où il exploite directement 408 hypermarchés (plus 5 en mandat de gestion) et 708 supermarchés.

Le parc de magasins consolidés au 31 décembre 2007 se répartit ainsi :

Pays	Hypermarchés	Supermarchés	Notes
France	121	295	
Espagne	48	123	
Italie	46	270	
Portugal	19		
Luxembourg	1		
Pologne	22	10	
Hongrie	10		
Russie	18	10	
Chine continentale	105		20 Auchan et 85 RT Mart
Taiwan	14		+ 5 en mandat de gestion
Roumanie	4		Mis en équivalence

Les produits des activités ordinaires des activités Hypermarchés et Supermarchés réalisés en 2007 ont été respectivement de 29,3 milliards d'euros⁽¹⁾ (+ 6,9 % par rapport à 2006) et 6,7 milliards d'euros (chiffre stable).

2.2 Activité immobilière (Immochan)

Au 31 décembre 2007, Immochan et ses filiales gèrent 267 centres commerciaux (galeries marchandes et parcs d'activités commerciales), dont 244 en propriété ou en location et 23 en mandat de gestion, dans 12 pays (y compris l'Ukraine).

Les produits des activités ordinaires, y compris ceux facturés aux sociétés du Groupe, ont représenté, en 2007, 393 millions d'euros (+ 19,4 %)⁽²⁾ dont 55 % réalisés en France.

2.3 Activité de crédit à la clientèle (Banque Accord)

Au 31 décembre 2007, Banque Accord est présente dans 9 pays (France, Espagne, Italie, Portugal, Pologne, Hongrie, Russie, Chine continentale et Roumanie).

En 2007, la production totale s'est élevée à 7,4 milliards d'euros (+ 9 %), réalisée avec 5,4 millions de clients.

(1) Comprend Alinéa.

(2) + 14,6 % hors activité de construction-vente qui a démarré en 2007.

2.4 Commentaires sur les comptes de l'exercice 2007

Retraitements du compte de résultat de l'exercice 2007

Conformément à la norme IFRS 5, pour l'exercice 2007 et pour l'exercice 2006, tous les éléments du compte de résultat des activités marocaines sont présentés sur une seule ligne « Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession ».

À ce titre, le compte de résultat 2006 a été retraité avec notamment un impact de 302 M€ sur les produits des activités ordinaires et un reclassement de 6 M€ en résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession. Le détail de ces retraitements est présenté à la note 7 de l'annexe sur les comptes 2007.

Commentaires sur le compte de résultat

Le produit des activités ordinaires du Groupe s'élève à 36,7 milliards d'euros, en progression de 5,8% par rapport à 2006. À taux de change et à périmètre constants⁽³⁾, la progression ressort à 6,1%.

La division Hypermarchés représente 79%⁽⁴⁾ du produit des activités ordinaires, la division Supermarchés 18% et les autres activités 3%⁽⁴⁾; cette répartition est quasi identique à celle de 2006.

Par zone géographique, le produit des activités ordinaires est réalisé à hauteur de 52% en France, de 30% en Europe occidentale hors France (Espagne, Italie, Portugal et Luxembourg) et de 18% dans le reste du monde (Pologne, Hongrie, Russie, Chine continentale et Taïwan). En 2006, la répartition géographique était respectivement de 53%, 31% et 16%.

La marge commerciale progresse en valeur absolue de 5,4%; le taux de marge passe de 23,3% à 23,2%.

Les charges d'exploitation courantes (charges de personnel, charges externes, amortissements/provisions, autres produits et charges d'exploitation) augmentent de 6,1%, soit légèrement plus que la progression du produit des activités ordinaires et de la marge commerciale.

L'EBITDA, c'est-à-dire le résultat d'exploitation courant hors autres produits et charges d'exploitation et hors amortissements et provisions⁽⁵⁾, s'élève à 2 070 M€, contre 2 123 M€ en 2006 (- 2,5%).

Le résultat d'exploitation courant, à 1 304 M€, progresse de 1,6%.

Le coût de l'endettement financier net passe de (131) M€ à (156) M€. Cette évolution trouve essentiellement son origine dans la hausse des taux d'intérêt. Les autres produits et charges financiers s'élèvent à (6) M€ en 2007, contre zéro en 2006.

Le taux effectif d'impôt ressort à 32,7% sur l'année 2007, contre 34,5% en 2006. L'amélioration provient principalement de l'étranger, certains pays comme l'Espagne et l'Italie ayant baissé le taux d'imposition des bénéfices.

Le résultat net des activités poursuivies s'établit à 762 M€, contre 754 M€ en 2006 (+ 1,1%).

Le résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession s'élève à 215 M€ en 2007 (6 M€ en 2006). Pour 2007, il correspond au résultat des activités marocaines et à la plus-value de cession de ces activités, nets d'impôt.

Le résultat net - part du groupe s'élève à 962 M€ (747 M€ en 2006).

Quant à la capacité d'autofinancement, elle passe de 1 590 M€ à 1 564 M€ (- 1,6%).

Commentaires sur le bilan et la structure financière

À l'actif

Les investissements hors regroupements d'entreprises (acquisitions d'immobilisations incorporelles, corporelles et d'immeubles de placement) augmentent de 45%. Ils se sont élevés à 1 758 M€ en 2007, contre 1 214 M€ en 2006, pour une capacité d'autofinancement de l'ordre de 1,6 milliard d'euros.

Au passif

Les capitaux propres ressortent au 31 décembre 2007 à 6 898 M€ contre 6 118 M€ au 31 décembre 2006.

Les capitaux propres - part du groupe s'élèvent à 6 761 M€, en augmentation de 779 M€. Les principales variations sont (en millions d'euros) :

- résultat 2007 962
- distribution de dividendes (199)

Les intérêts minoritaires s'élèvent à 137 M€, contre 136 M€ au 31 décembre 2006.

L'endettement net, qui représente les dettes financières nettes de la trésorerie active (trésorerie et équivalents de trésorerie) plus ou moins les dérivés actifs et passifs, et hors financement de l'activité de crédit, s'établit à 2 066 M€ au 31 décembre 2007, contre 1 964 M€ au 31 décembre 2006.

L'endettement net ressort ainsi à 30% des capitaux propres, contre 32% au 31 décembre 2006, et représente 1,3 année de capacité d'autofinancement et 1 année d'EBITDA.

3. ÉVÉNEMENTS POST CLÔTURE

Aucun événement significatif n'est intervenu postérieurement à la date de clôture de l'exercice.

(3) Les acquisitions d'entreprises ont été peu significatives en 2006 et 2007.

(4) Les acquisitions d'entreprises ont été peu significatives en 2006 et 2007.

(5) Les acquisitions d'entreprises ont été peu significatives en 2006 et 2007.

❖ ❖ ❖ ❖ 4. PERSPECTIVES

Christophe Dubrulle, président du directoire, a récemment déclaré :

« En matière de développement, nous prévoyons, en 2008, un rythme d'ouvertures soutenu, avec plus de 50 hypermarchés et 35 supermarchés. Nous devons, en particulier, réussir le démarrage de nos activités en Ukraine et le changement d'enseigne des magasins Ramstore en Russie.

Partout où nous le pouvons, Immochan est le socle de ce développement : propriétaires de 79 % de nos galeries, nous sommes l'un des rares distributeurs à pouvoir nous prévaloir de cet incontestable atout.

Banque Accord joue, dans notre développement, tout son rôle de fidélisation et d'accompagnement de nos clients. Dans la zone euro, elle doit, en outre, se préparer à la mise en place de l'espace de paiement unique.

À court terme, nous achèverons la mise au point du concept Simply Market et poursuivrons son déploiement progressif.

Enfin, l'avenir de la distribution va très largement se jouer sur l'innovation et la complémentarité des canaux de vente : courses en magasin, commandes sur Internet, drive-in, livraisons et services à domicile... C'est pourquoi, dès aujourd'hui, nous expérimentons et développons des savoir-faire pour devenir un acteur significatif dans ce domaine. »

❖ ❖ ❖ ❖ 5. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Le Groupe est exposé, au cours de l'exercice normal de son activité, à des risques de taux d'intérêt, de change, de crédit, de liquidité. Il a recours à des instruments financiers dérivés pour atténuer ces risques.

Le Groupe a mis en place une organisation permettant de gérer de façon centralisée les risques de marché (risque de liquidité, de taux et de change).

Se reporter à la note 34 de l'annexe pour de plus amples détails sur la gestion des risques financiers, présentée en synthèse ci-dessous.

5.1 Risques de crédit

Activité opérationnelle

Le Groupe travaille uniquement avec des banques de 1^{er} rang sur les financements (cf. risque de contrepartie sur les lignes de crédit confirmées non utilisées) et les opérations de dérivés de taux et change. Le risque de contrepartie est donc non significatif.

Concernant les placements, la politique du Groupe est de placer les excédents sur des contreparties notées A1 ou P1 en gestion monétaire.

Les créances clients et autres créances hors activité de crédit ne présentent pas de risques significatifs.

Activité spécifique de Banque Accord et ses filiales : activité de crédit et gestion du risque client

La gestion et le suivi du risque de crédit de Banque Accord sont assurés par les Directions Risque des filiales ou du partenaire, la Direction Risque Groupe et le contrôle interne à travers des comités risques. Pour la France et le Portugal, il est assuré par la Direction Risque locale.

Pour les autres pays, c'est le partenaire qui est dépositaire de la gestion du Risque de Crédit, car ce sont ses processus clients, et son système, qui déterminent le risque. Dans les joint-ventures, où existe une ressource Risque locale, (cas de l'Espagne et de la Russie), le risque est suivi par cette structure et la Direction Risque Groupe, et la ressource locale peut, selon les cas, participer au développement de projets conjointement avec le partenaire. Dans tous les cas, le risque est suivi par la Direction Risque Groupe.

5.2 Risque de liquidité

La politique du Groupe est de disposer en permanence de financements à moyen et long terme suffisants, pour financer son besoin au bas de cycle saisonnier et de couvrir une marge de sécurité. Les financements bancaires à moyen et long terme contiennent les clauses d'engagements et de défauts habituelles pour ce type de contrat. Le programme Euro Medium Term Note (EMTN) de Groupe Auchan SA et de Banque Accord, sous lequel sont placées des émissions obligataires, contient l'engagement de limitation des sûretés accordées aux autres obligataires (Negative Pledge) et une clause de défaut croisé. Aucune dette financière n'incorpore un engagement ou une clause de défaut lié à la baisse de la notation du Groupe. Certains financements bancaires à moyen et long terme comprennent une clause de défaut en cas de non-respect, à la date d'arrêt, du ratio suivant : Dette financière nette consolidée/EBITDA consolidé < 3,5. Au 31 décembre 2006 et 2007, ce ratio est respecté.

5.3 Risque de taux

L'utilisation d'instruments dérivés de taux d'intérêt a pour seul objet de réduire l'exposition du Groupe à l'évolution des taux d'intérêt sur sa dette. L'intervention sur les marchés dérivés n'est effectuée que dans un objectif strict de couverture. Auchan procède à des opérations de taux de couverture de juste valeur (mises en place à l'émission d'emprunts, obligataires ou bancaires émis à taux fixe), ainsi qu'à des opérations de taux de couverture de flux futurs de trésorerie (afin de sécuriser les résultats financiers futurs sur 4 ans maximum).

5.4 Risque de change

Le Groupe est exposé au risque de change sur les achats, les ventes, les emprunts libellés dans une devise différente de l'euro et la valeur des actifs nets de ses filiales en devises. Les devises de ces opérations au 31 décembre 2007 sont principalement l'US dollar, le zloty, le forint, le rouble, le dollar taïwanais et le yen.

Les instruments dérivés de change visent à limiter les fluctuations des taux de change sur les besoins en devises du Groupe ainsi que sur la valeur des actifs nets de certaines filiales du Groupe. L'intervention sur les marchés dérivés n'est effectuée que dans un objectif strict de couverture.

Les opérations de change destinées à couvrir les achats de marchandises libellés en devises, couvrent principalement des risques EUR/USD.

Des couvertures d'actif net à horizon d'un an sont également mises en place afin de prémunir une partie des actifs nets de filiales en devises contre le risque de change. Elles sont réalisées sous forme de ventes à terme délivrables ou non délivrables si les ventes à terme classiques ne sont pas possibles.

5.5 Autres risques

Le Groupe ne réalise pas d'autres opérations de couverture que les opérations de dérivés de change et de taux.

6. POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

En 2007, la politique environnementale du Groupe s'est renforcée dans trois domaines : réduction des pollutions, optimisation de l'utilisation des ressources naturelles, développement d'une offre respectueuse de l'environnement. Les enseignes mènent également des actions pour sensibiliser et former les collaborateurs et les clients aux problématiques environnementales.

6.1 Réduction des pollutions

La réduction des pollutions est une priorité. Le travail sur la gestion des déchets s'est poursuivi partout ; en France, le taux de recyclage atteint 55 % chez Auchan et Banque Accord a, comme sa filiale Oney, dématérialisé ses relevés de compte et lancé le « e-relevé de compte ». Après l'arrêt, en France, de la distribution des sacs plastiques jetables, des solutions alternatives sont proposées ; elles sont également encouragées dans les autres pays européens. En Espagne, Alcampo a été la première enseigne à proposer des sacs réutilisables, recyclables et biodégradables, et Simply Market commercialise un sac réutilisable en toile « Ecosimply ».

6.2 Optimisation de l'utilisation des ressources naturelles

Le Groupe et sa filiale immobilière Immochan veillent également à optimiser l'utilisation des ressources naturelles et à inscrire chaque centre commercial dans son environnement. L'utilisation d'énergies renouvelables, la gestion de l'éclairage et l'utilisation de machines HPE⁽⁶⁾ permettent de réduire significativement la consommation énergétique. En 2007, la consommation d'électricité a, par exemple, diminué de 6 % chez Auchan France. À Poitiers, l'eau de pluie est utilisée pour le nettoyage et des

panneaux solaires assurent 50 % du besoin en chauffage de l'eau chaude sanitaire de l'hypermarché. Au Portugal également, des panneaux solaires et des cellules photovoltaïques sont installés sur les toits des magasins et la chaleur produite par les meubles froids est récupérée.

En Chine, chaque hypermarché Auchan a mis en place un programme pour économiser l'énergie et l'eau et privilégier l'utilisation de matériaux recyclables. Début 2008, un supermarché Simply Market intégrant des préoccupations environnementales à toutes les étapes de sa conception a été ouvert à Leuville-sur-Orge (91).

En matière de logistique, le fluvial et le ferroviaire sont favorisés en complément du transport maritime en grand import ; 55 % des conteneurs importés sur la zone intracommunautaire sont acheminés par voie maritime. En France, Atac a démarré le ferroutage pour les fruits et légumes du Sud-Ouest et de la Provence.

6.3 Développement d'une offre respectueuse de l'environnement

Les enseignes développent une offre de produits respectueux de l'environnement, issus de modes de production durable, avec par exemple 200 références de produits biologiques en Hongrie et 700 au Portugal. En Pologne, Auchan commercialise depuis 2007 les produits polonais o!eco bénéficiant d'un label écologique. En Europe occidentale, les enseignes développent progressivement leurs gammes à marque propre, par exemple biologiques en Italie, en Espagne et en France. Dans ce pays, la gamme *Auchan Bio* compte une centaine de références. Au Portugal, la gamme *Vida Auchan*, issue de filières agricoles et respectueuses du bien-être animal, a été portée à 140 références et continuera à s'enrichir en 2008. Auchan France a, de plus, poursuivi sa démarche d'éco-conception, en réduisant les emballages sur les produits à marque propre. Elle a organisé, en 2007, sa première opération commerciale « C'est bon pour ma planète » présentant l'ensemble de l'offre respectueuse de l'environnement.

(6) Les acquisitions d'entreprises ont été peu significatives en 2006 et 2007.

BILAN CONSOLIDÉ

aux 31 décembre 2007 et 2006

ACTIF (en M€)	Notes	2007	2006
Écarts d'acquisition	15	3 394	3 389
Autres immobilisations incorporelles	16	59	48
Immobilisations corporelles	17	7 871	7 372
Immeubles de placement	18	2 282	2 018
Participations dans les sociétés mises en équivalence	19	152	83
Crédits à la clientèle – Activité de crédit	20	1 129	831
Autres actifs financiers non courants	21	471	451
Dérivés actifs non courants		44	31
Actifs d'impôts différés	22	88	85
Actif non courant		15 490	14 308
Stocks	23	2 964	2 617
Crédits à la clientèle – Activité de crédit	20	1 664	1 662
Créances clients	24	383	361
Créances d'impôt exigible	25	62	27
Autres créances courantes	26	2 292	2 054
Dérivés actifs courants		33	27
Trésorerie et équivalents de trésorerie	27	2 395	2 308
Actifs détenus en vue de la vente	7	0	17
Actif courant		9 793	9 073
Total ACTIF		25 283	23 381

PASSIF (en M€)	Notes	2007	2006
Capital social	28	629	628
Primes liées au capital		1 844	1 836
Réserves et résultats – part du groupe		4 288	3 518
Capitaux propres – part du groupe		6 761	5 982
Intérêts minoritaires	28	137	136
Total capitaux propres		6 898	6 118
Provisions	31	256	344
Emprunts et dettes financières non courantes	32	2 603	3 219
Dettes finançant l'activité de crédit	33	997	952
Dérivés passifs non courants		43	51
Autres dettes non courantes	36	10	79
Passifs d'impôts différés	22	598	559
Passif non courant		4 507	5 204
Provisions	31	170	175
Emprunts et dettes financières courantes	32	1 881	1 045
Dettes finançant l'activité de crédit	33	1 433	1 200
Dérivés passifs courants		11	15
Dettes fournisseurs	37	7 525	7 051
Dettes d'impôt exigible	37	67	61
Autres dettes courantes	37	2 791	2 506
Dettes associées à des actifs détenus en vue de la vente	7	0	6
Passif courant		13 878	12 059
Total PASSIF		25 283	23 381

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

7

des exercices 2007 et 2006

(en M€)	Notes	2007	2006 retraité ⁽¹⁾
Produits des activités ordinaires	8	36 715	34 688
Coût des ventes	9	(28 214)	(26 619)
Marge commerciale		8 501	8 069
Charges de personnel	10	(4 039)	(3 828)
Charges externes		(2 282)	(2 053)
Amortissements, provisions et dépréciations	11	(928)	(933)
Autres produits et charges d'exploitation		52	28
Résultat d'exploitation courant		1 304	1 283
Autres produits et charges opérationnels		0	0
Résultat d'exploitation		1 304	1 283
<i>Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie</i>		53	23
<i>Coût de l'endettement financier brut</i>		(209)	(155)
Coût de l'endettement financier net		(156)	(131)
Autres produits et charges financiers	13	(6)	0
Résultat des sociétés intégrées avant impôt		1 142	1 152
Charge d'impôt	14	(374)	(398)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		(6)	0
Résultat net des activités poursuivies		762	754
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	7	215	6
Résultat net		977	760
dont résultat net – part des minoritaires		15	13
dont résultat net – part du groupe	5	962	747
Résultat net par action des activités poursuivies, part du groupe (en €)			
– de base		23,80	23,45
– dilué		23,79	23,45

(1) Les données des activités marocaines ont été reclassées conformément à la norme IFRS 5 (cf. note 7).

8 TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE NETTE

(en M€)	2007	2006
Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)	977	759
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	6	1
Dividendes reçus (titres non consolidés)	0	(2)
Coût de l'endettement financier net	156	132
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	380	401
Dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations (à l'exception de celles liées à l'actif circulant)	812	856
Charges et produits liés aux paiements en actions	4	2
Autres produits et charges sans contrepartie en trésorerie	0	1
Plus- et moins-values de cession, nettes d'impôt, et badwill	(248)	(15)
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	2 087	2 135
Impôt versé	(367)	(413)
Intérêts financiers versés	(196)	(159)
Autres éléments financiers	40	27
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	1 564	1 590
Variation du besoin en fonds de roulement	1	165
<i>Stocks</i>	<i>(379)</i>	<i>60</i>
<i>Créances clients</i>	<i>(23)</i>	<i>(55)</i>
<i>Dettes fournisseurs</i>	<i>540</i>	<i>115</i>
<i>Autres actifs et passifs</i>	<i>(137)</i>	<i>45</i>
Variation des postes relatifs à l'activité de crédit	(22)	(55)
<i>Crédits à la clientèle – Activité de crédit</i>	<i>(300)</i>	<i>(324)</i>
<i>Dettes finançant l'activité de crédit</i>	<i>278</i>	<i>269</i>
Flux net de trésorerie généré par l'activité	1 543	1 700
Décaissements liés aux acquisitions d'immo. corporelles et incorporelles et des immeubles de placement	(1 671)	(1 191)
Encaissements liés aux cessions d'immo. corporelles et incorporelles et des immeubles de placement	92	77
Décaissements liés aux titres non consolidés y compris titres mis en équivalence	(136)	(17)
Encaissements liés aux titres non consolidés	40	0
Acquisitions de filiales nettes de la trésorerie acquise ⁽¹⁾	(64)	(83)
Cessions de filiales nettes de la trésorerie cédée ⁽¹⁾	297	39
Dividendes reçus (titres non consolidés)	0	2
Variation des prêts et avances consentis	(10)	56
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(1 452)	(1 117)
Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital	11	1
<i>Versées par les actionnaires de la société mère</i>	<i>8</i>	<i>0</i>
<i>Versées lors de l'exercice de stock-options</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Versées par les minoritaires des sociétés intégrées</i>	<i>3</i>	<i>1</i>
Rachats et reventes d'actions propres	10	(106)
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice	(203)	(66)
<i>Dividendes versés aux actionnaires de la société mère</i>	<i>(199)</i>	<i>(60)</i>
<i>Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées</i>	<i>(4)</i>	<i>(6)</i>
Endettement	394	(13)
<i>Émissions d'emprunts</i>	<i>1 201</i>	<i>291</i>
<i>Remboursements d'emprunts (y compris contrat de locations-financements)</i>	<i>(807)</i>	<i>(304)</i>
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	212	(184)
Incidence des variations de cours des devises	(8)	0
Variation de la trésorerie nette	295	399
Trésorerie nette d'ouverture (cf. note 27)	1 559	1 160
Trésorerie nette de clôture (cf. note 27)	1 854	1 559
Variation de la trésorerie nette	295	399

(1) Dont variation des engagements de rachat de titres auprès des minoritaires.

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

9

(avant affectation du résultat)

(en M€)	Capital social	Primes liées au capital ⁽¹⁾	Titres auto-détenus	Réserves et résultats consolidés	Capitaux propres		
					Part du groupe	Intérêts minoritaires	Total
Au 01.01.2006	635	1 936	(21)	2 875	5 425	133	5 558
Augmentations de capital					0	1	1
Titres autodétenus	(7)	(100)	1		(106)	0	(106)
Distribution de dividendes				(60)	(60)	(6)	(66)
Résultat net de l'exercice				746	746	13	759
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres				(30)	(30)	(4)	(34)
Variations de périmètre et autres mouvements				7	7	(1)	6
Au 31.12.2006	628	1 836	(20)	3 538	5 982	136	6 118
Augmentations de capital	1	8		(1)	8	3	11
Titres auto-détenus ⁽²⁾			10		10		10
Distribution de dividendes				(199)	(199)	(4)	(203)
Résultat net de l'exercice				962	962	15	977
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres				(5)	(5)	(3)	(8)
Variations de périmètre et autres mouvements				3	3	(10)	(7)
Au 31.12.2007	629	1 844	(10)	4 298	6 761	137	6 898

(1) Les primes liées au capital comprennent les primes d'émission, d'apport et de fusion.

(2) Cf. note 28.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES PRODUITS ET DES CHARGES COMPTABILISÉS AU TITRE DE L'EXERCICE 2007

(en M€)	2007	2006
Écarts de conversion	(16)	(33)
Variation de la juste valeur des instruments financiers :		
<i>Actifs financiers disponibles à la vente</i>	(1)	(10)
<i>Couverture d'actifs nets</i>	6	0
<i>Couverture de flux de trésorerie</i>	(7)	(4)
Écarts actuariels des plans à prestations définies (nets d'impôt)	10	13
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	(8)	(34)
Résultat de l'exercice	977	759
Total des produits et des charges comptabilisés au titre de l'exercice	969	725
Dont		
Part du groupe	957	716
Part des minoritaires	12	9
Total des produits et des charges comptabilisés au titre de l'exercice	969	725

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

(chiffres en millions d'euros = M€)

11	note 1	DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DU GROUPE	40	note 23	STOCKS
11	note 2	FAITS MARQUANTS ET PRINCIPALES VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE	40	note 24	CLIENTS
11	note 3	RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	40	note 25	CRÉANCES D'IMPÔT EXIGIBLE
22	note 4	INFORMATIONS SECTORIELLES	41	note 26	AUTRES CRÉANCES COURANTES
24	note 5	RÉSULTATS PAR ACTION	41	note 27	TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE
25	note 6	PRINCIPALES PRISES DE PARTICIPATION EN 2007	41	note 28	CAPITAUX PROPRES
25	note 7	ACTIVITÉS ARRÊTÉES, CÉDÉES OU EN COURS DE CESSION ET ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE	42	note 29	AVANTAGES AU PERSONNEL
26	note 8	PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	44	note 30	PAIEMENTS BASÉS SUR DES ACTIONS
27	note 9	COÛT DES VENTES	46	note 31	PROVISIONS
27	note 10	CHARGES DE PERSONNEL	47	note 32	EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES
27	note 11	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	48	note 33	DETTES FINANÇANT L'ACTIVITÉ DE CRÉDIT
28	note 12	PERTES DE VALEUR	50	note 34	INSTRUMENTS FINANCIERS
28	note 13	AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	59	note 35	ENDETTEMENT FINANCIER NET
29	note 14	CHARGE D'IMPÔT	59	note 36	AUTRES DETTES NON COURANTES
30	note 15	ÉCARTS D'ACQUISITION	59	note 37	DETTES FOURNISSEURS, DETTES D'IMPÔT EXIGIBLE ET AUTRES DETTES COURANTES
31	note 16	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	60	note 38	LOCATIONS-FINANCEMENTS ET LOCATIONS SIMPLES
32	note 17	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	61	note 39	TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES
35	note 18	IMMEUBLES DE PLACEMENT	61	note 40	ENTITÉS CONTRÔLÉES CONJOINTEMENT
36	note 19	PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE	62	note 41	ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE
37	note 20	CRÉDITS A LA CLIENTÈLE – ACTIVITÉ DE CRÉDIT	62	note 42	PASSIFS ÉVENTUELS
38	note 21	AUTRES ACTIFS FINANCIERS	62	note 43	ENGAGEMENTS
39	note 22	ACTIFS ET PASSIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS	63	note 44	EFFECTIFS
			64	note 45	PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

note 1 DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DU GROUPE

Groupe Auchan SA est une société domiciliée en France, holding du groupe Auchan.

Le groupe Auchan (ci-après dénommé « le Groupe ») est spécialisé dans la distribution de produits alimentaires et autres produits de consommation. Au 31 décembre 2007, le Groupe exploite directement 408 hypermarchés (dont 404 sont consolidés par intégration globale ou proportionnelle et 4, situés en Roumanie, sont mis en équivalence) et 5 en mandat de gestion, et 708 supermarchés, répartis dans 12 pays et région (France, Espagne, Italie, Portugal, Luxembourg, Pologne, Hongrie, Russie, Chine continentale, Taïwan, Roumanie et Ukraine où les activités démarreront en 2008).

Le Groupe gère également un parc de 267 centres commerciaux avec galeries marchandes et parcs d'activités commerciales. Par ailleurs, Auchan possède depuis de nombreuses années sa propre filiale bancaire, dont l'activité est uniquement orientée vers la clientèle de particuliers.

note 2 FAITS MARQUANTS ET PRINCIPALES VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE

Le désaccord avec le partenaire marocain ONA, sur la gouvernance des sociétés Marjane et Acima, a conduit le Groupe à prendre la décision de céder à l'ONA sa participation de 49 % dans lesdites sociétés. La cession a été finalisée fin août 2007. Ces activités marocaines (13 hypermarchés Marjane et 22 supermarchés Acima au 31 décembre 2006), consolidées en intégration proportionnelle jusqu'à la date de cession, sont traitées dans les comptes consolidés comme « Activités cédées », conformément à la norme IFRS 5 (voir note 7).

39 hypermarchés ont été ouverts en 2007, dont 16 en Europe (7 en Europe occidentale et 9 en Europe centrale et de l'Est) et 23 en Chine (5 Auchan et 18 RT Mart). Par ailleurs, 2 hypermarchés ont été fermés en Chine dont 1 pour travaux de reconstruction. Les supermarchés comptent 13 magasins intégrés supplémentaires, tous en Europe, dont 5 ouverts en Russie.

En matière de croissance externe, l'année 2007 a été marquée par la signature d'un accord de partenariat avec le distributeur ukrainien Furshet. Cet accord, qui est devenu définitif fin juin 2007, se traduit par :

- la constitution de deux nouvelles sociétés :
 - la première, pour développer l'enseigne d'hypermarchés Auchan en Ukraine. Cette société est contrôlée par Auchan qui détendra 66 % du capital, avec un engagement de rachat des intérêts minoritaires,
 - la seconde, pour développer les galeries commerciales en Ukraine; le capital sera détenu par Auchan à 50 %;

- la prise de participation par Auchan de 21 % dans le capital de Furshet. Cette activité de supermarchés continue d'être gérée par son fondateur et son équipe.

Les sociétés d'hypermarchés et de galeries commerciales démarreront leur activité en 2008; elles seront consolidées par intégration globale pour la société des hypermarchés et par intégration proportionnelle pour la société exploitant les galeries commerciales, compte tenu des règles de gouvernance. La participation dans la société des supermarchés est consolidée par mise en équivalence.

En décembre 2007, le Groupe a signé un accord portant sur l'acquisition de 14 hypermarchés à enseigne Ramstore en Russie; cet accord ne sera définitif qu'après l'approbation des autorités de la concurrence russes.

note 3 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés de Groupe Auchan SA ont été arrêtés par le directoire en date du 4 mars 2008.

3.1 Déclaration de conformité

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés de Groupe Auchan SA sont établis conformément aux normes comptables internationales IAS (International Accounting Standards)/IFRS (International Financial Reporting Standards) publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) ainsi que leurs interprétations et telles qu'approuvées par l'Union européenne au 31 décembre 2007.

Les nouvelles normes, amendements aux normes existantes, et interprétations d'application obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2007 n'ont pas eu d'incidence sur les comptes du Groupe excepté la norme IFRS 7 – *Instruments financiers : informations à fournir* –, qui a une incidence en termes d'information financière dans les notes annexes ⁽¹⁾. Ces normes, amendements et interprétations, sans incidence, sont : amendement à la norme IAS 1 – *Présentation des états financiers : informations sur le capital* –, IFRIC 7 – *Retraitement des comptes des sociétés dans les économies hyper inflationnistes* –, IFRIC 8 – *Champ d'application de la norme IFRS 2 : Inclusion des transactions pour lesquelles la contrepartie reçue n'est pas identifiable* –, IFRIC 9 – *Réestimation des dérivés incorporés* – et IFRIC 10 – *Information financière intermédiaire et pertes de valeur*.

Les normes, amendements aux normes existantes et interprétations, dont l'application n'est pas obligatoire au 31 décembre 2007, n'ont pas été anticipés. Les normes, amendements aux normes et interprétations déjà publiés par l'IASB et adoptés au niveau européen, mais qui entrent en vigueur au titre des périodes annuelles ouvertes postérieurement au

(1) Les acquisitions d'entreprises ont été peu significatives en 2006 et 2007.

1^{er} janvier 2007 et susceptibles d'avoir un impact sur les états financiers du Groupe sont les suivants :

- la norme IFRS 8 – *Segments opérationnels*;
- l'interprétation IFRIC 11 – *Actions propres et transactions intragroupe* –.

Les états financiers présentés ne tiennent pas compte des nouvelles normes, révisions de normes existantes et interprétations publiées par l'IASB mais non approuvées par le Comité de la Réglementation Comptable européen à la date de clôture des états financiers, comme IFRIC 13 – *Programmes de fidélisation clients* – et IAS 1 révisée – *Présentation des états financiers*.

3.2 Périmètre et méthodes de consolidation

Les comptes des entreprises significatives placées directement ou indirectement sous le contrôle exclusif de Groupe Auchan SA sont consolidés par la méthode de l'intégration globale. Le contrôle existe lorsque le Groupe, détenant la moitié ou moins des droits de vote d'une entreprise, a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques stratégiques, financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses actifs. Il est précisé que l'existence et l'effet des droits de vote potentiels exerçables ou convertibles immédiatement sont pris en compte dans l'appréciation du contrôle.

Les entreprises dans lesquelles Groupe Auchan SA exerce directement ou indirectement une influence notable sur la gestion et la politique financière sans en avoir le contrôle sont évaluées par mise en équivalence.

Lorsque Groupe Auchan SA exerce directement ou indirectement le contrôle conjoint d'une entreprise (c'est-à-dire lorsque les décisions stratégiques et financières nécessitent le consentement mutuel des parties partageant le contrôle), avec un nombre limité d'autres actionnaires et en vertu d'un accord contractuel, celle-ci est consolidée par la méthode de l'intégration proportionnelle.

En Chine continentale, les comptes de résultat de 18 hypermarchés dits « indépendants – franchisés », ainsi que les états financiers d'une société exploitant un hypermarché, sont consolidés en intégration proportionnelle depuis 2001, conformément à la substance des contrats qui les lient avec le Groupe et pour donner une image fidèle de l'activité exercée par le Groupe dans ce pays.

Certaines entreprises qui, bien que placées sous le contrôle ou l'influence notable de Groupe Auchan SA, ont seules ou ensemble une incidence non significative sur les comptes du Groupe, ont été exclues du périmètre de consolidation.

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 31 décembre pour toutes les entités comprises dans le périmètre de consolidation.

Les états financiers consolidés intègrent les comptes des sociétés acquises à compter de la date de prise de contrôle et ceux des sociétés cédées jusqu'à la date de perte de contrôle du Groupe.

Toutes les transactions et soldes intra groupes significatifs entre sociétés du Groupe sont éliminés.

3.3 Recours à des estimations

L'établissement des états financiers selon les normes IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers, notamment en ce qui concerne les éléments suivants :

- les durées d'amortissement des immobilisations;
- l'évaluation des provisions et des engagements de retraites;
- les évaluations retenues pour les tests de perte de valeur;
- l'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs identifiables, lors de regroupements d'entreprises.

Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances et des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou du fait de nouvelles informations. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

3.4 Opérations en devises

Conversion des états financiers des entreprises étrangères

Le Groupe n'ayant pas de filiales exerçant leur activité dans des économies en hyperinflation, les états financiers de l'ensemble des entreprises étrangères dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro sont convertis en euros par application de la méthode suivante :

- les postes du bilan, à l'exception des capitaux propres qui sont maintenus au taux historique, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture;
- les postes du compte de résultat sont convertis au cours moyen de change de la période;
- les flux sont convertis au cours moyen de change de la période.

Les différences de conversion qui résultent de l'application de cette méthode sont portées au poste « Écarts de conversion » inclus dans les capitaux propres consolidés et sont comptabilisées en résultat lors de la cession de l'investissement net. Conformément à l'option offerte par la norme IFRS 1 – *Première application des normes IFRS* –, le Groupe a choisi de reclasser en « Réserves consolidées » les écarts de conversion cumulés au 1^{er} janvier 2004. En conséquence, le poste « Écarts de conversion » n'enregistre que les écarts cumulés depuis le 1^{er} janvier 2004.

Les écarts d'acquisition et les écarts d'évaluation dégagés lors d'un regroupement d'entreprises avec une activité dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont considérés comme des actifs et des passifs de la filiale. Ils sont exprimés dans la monnaie fonctionnelle de l'entité acquise puis convertis au cours

de clôture, les différences résultant de cette conversion étant portées dans les capitaux propres consolidés.

Comptabilisation des opérations en devises

Les opérations libellées en devises étrangères sont converties en euros au cours de change en vigueur à la date de l'opération.

Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères, couverts ou non, sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice ; les différences de change qui en résultent sont comptabilisées en résultat de la période.

Les actifs et les passifs non monétaires libellés en devises étrangères et qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions initiales.

Les actifs et les passifs non monétaires libellés en devises étrangères et qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée.

3.5 Intégration des comptes de l'activité de crédit

Les comptes de Banque Accord et de ses filiales, établis selon le plan comptable bancaire, et les comptes de Comfactor Commercio factoring SpA, société captive de factoring en Italie, sont consolidés par intégration globale dans les états financiers du Groupe de la manière suivante :

- les postes d'actif et de passif sont affectés selon leur nature aux rubriques *ad hoc* du bilan consolidé en distinguant dans une rubrique spécifique à l'actif les crédits à la clientèle et au passif leur financement ;
- au compte de résultat, les produits d'exploitation bancaire figurent en produits des activités ordinaires, les charges d'exploitation bancaire en coût des ventes et le produit net bancaire en marge commerciale.

3.6 Écarts d'acquisition

Pour les regroupements d'entreprises intervenus à compter du 1^{er} janvier 2004, le Groupe applique la méthode de l'acquisition.

En application de cette méthode, l'ensemble des éléments identifiables de l'actif acquis, du passif et du passif éventuel pris en charge est évalué et comptabilisé à la juste valeur à la date de prise de contrôle selon la méthode de la réestimation totale.

En l'absence de dispositions spécifiques dans les normes, et par analogie au traitement requis par IFRS 3 – *Regroupements d'entreprises* – pour les prises de contrôle par achats successifs de titres, le Groupe a choisi d'appliquer la méthode de la réestimation totale à l'ensemble des opérations impliquant les entités sous contrôle conjoint.

Dans le cas d'une acquisition d'intérêts minoritaires dans une entreprise contrôlée, le Groupe enregistre en écart d'acquisition la différence entre le prix d'acquisition des intérêts minoritaires et la quote-part de situation nette acquise sans procéder à la réévaluation des actifs et des passifs acquis.

Le coût d'acquisition correspond à la juste valeur à la date d'acquisition des actifs remis, des passifs encourus ou présumés et/ou des instruments de capitaux propres émis en échange du contrôle de l'entreprise acquise.

Lorsque l'accord de regroupement d'entreprises prévoit un ajustement du prix d'achat dépendant d'événements futurs, le Groupe inclut le montant de cet ajustement dans l'évaluation du regroupement d'entreprises à la date d'acquisition si cet ajustement est probable et peut être mesuré de manière fiable.

L'excédent du coût d'acquisition des titres sur la quote-part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur des actifs et des passifs identifiables à la date d'acquisition est porté à l'actif du bilan consolidé en « Écarts d'acquisition ». Les écarts d'acquisition liés à une entreprise associée comptabilisée par mise en équivalence sont rattachés au poste « Participations dans les sociétés mises en équivalence ». En cas d'écart négatif, celui-ci est immédiatement enregistré en résultat.

Le Groupe dispose d'un délai d'un an à compter de la date de prise de contrôle pour affiner les évaluations initiales des actifs, des passifs et des passifs éventuels identifiables.

Les écarts d'acquisition positifs ne sont pas amortis, conformément à IFRS 3 – *Regroupements d'entreprises*. Ils font l'objet annuellement, à la clôture de l'exercice, d'un test de dépréciation de valeur et lorsque des événements ou des circonstances indiquent qu'une réduction de valeur est susceptible d'intervenir. De tels événements ou circonstances sont liés à des changements significatifs défavorables présentant un caractère durable affectant soit l'environnement économique, soit les hypothèses ou les objectifs retenus à la date d'acquisition.

Les pertes de valeur significatives éventuelles sont enregistrées sur la ligne « Autres charges opérationnelles » du compte de résultat incluse dans le résultat d'exploitation.

Les modalités de ces tests de dépréciation de valeur sont détaillées dans la note 3.13.

3.7 Autres immobilisations incorporelles

Conformément à la norme IAS 38 – *Immobilisations incorporelles* –, les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des éventuels amortissements et pertes de valeur.

En l'état des normes et de leurs interprétations au 31 décembre 2007, le Groupe a qualifié ses droits au bail français comme des immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie. Ces immobilisations ne sont donc pas amorties et font l'objet d'une revue de leur valorisation lors de survenance d'événements susceptibles de remettre en cause leur valeur et, dans tous les cas, au minimum une fois par an. Lorsque leur valeur recouvrable fondée sur les critères ayant prévalu lors de leur acquisition s'avère inférieure de façon durable à leur valeur nette comptable, une dépréciation est constatée (cf. note 3.13).

Pour l'établissement du bilan d'ouverture IFRS et compte tenu des difficultés de retraitement de l'historique en particulier lors de l'acquisition du groupe Docks de France, les droits au bail antérieurs au 1^{er} janvier 2004 et figurant en immobilisations incorporelles au bilan du Groupe en normes françaises ont été classés par exception en écarts d'acquisition.

Les autres immobilisations incorporelles, qualifiées d'immobilisations incorporelles à durée de vie définie, sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilité prévue.

Ainsi, les logiciels informatiques acquis et les logiciels développés en interne par le Groupe, et qui remplissent l'ensemble des critères imposés par la norme IAS 38, sont immobilisés et amortis sur une durée d'utilité de 3 ans. Par exception, sont amortis sur 5 ans les logiciels type ERP, très structurants pour le métier et dont l'architecture fonctionnelle et technique a une durée probable d'utilité plus longue.

3.8 Immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles acquises à compter du 1^{er} janvier 1997

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des éventuelles pertes de valeur à l'exception des terrains évalués au coût diminué des éventuelles pertes de valeur. Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée d'utilité estimée et donc leur durée d'amortissement sont significativement différentes. Le coût d'une immobilisation inclut les dépenses qui sont directement attribuables à l'acquisition de cette immobilisation, mais exclut les coûts d'emprunt.

Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'immobilisation ou reconnus comme un composant séparé, le cas échéant, s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à cet élément iront au Groupe et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable. Tous les autres coûts d'entretien sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

À partir de la date de mise en service du bien, les immobilisations corporelles sont amorties linéairement, selon une approche par composants, sur leur durée d'utilité avec une valeur résiduelle nulle.

Constructions (gros œuvre)	30 ans
Étanchéité toitures, assainissement et revêtements de sols	20 ans
Agencements et aménagements	6 ans 2/3 et 8 ans
Installations techniques, matériels et outillage	3 ans à 8 ans
Autres immobilisations	3 ans à 5 ans

Immobilisations corporelles antérieures au 1^{er} janvier 1997

Au 31 décembre 1996, à la suite de l'acquisition des groupes Docks de France et Pão de Açucar au Portugal et dans un souci d'homogénéité et de cohérence, le Groupe avait pratiqué une réévaluation de ses actifs corporels.

Les terrains, les constructions et les agencements, exploités par les magasins, les sièges, les entrepôts, les galeries marchandes, les parcs d'activités commerciales, avaient été réévalués et leur valeur d'utilité avait été substituée à leur valeur nette comptable.

Cette valeur d'utilité avait été généralement déterminée en fonction de la connaissance du marché par le Groupe. Dans certains cas particuliers, elle reposait sur des expertises indépendantes.

Les installations techniques, les matériels et outillage et autres immobilisations corporelles avaient été inscrits, en valeurs brutes, à leur coût d'acquisition, qui, après report des amortissements antérieurs, correspondait à leur valeur d'utilité.

Lors de la première application des normes IFRS, le Groupe a opté pour l'utilisation de cette réévaluation à la juste valeur en tant que coût présumé à la date de réévaluation, soit au 31 décembre 1996.

Les immobilisations existantes au 1^{er} janvier 1997 sont amorties à compter de la date de réévaluation.

En particulier, les constructions des magasins, des entrepôts et des galeries marchandes sont amorties sur une durée d'utilité de 20 ans afin de tenir compte de l'ancienneté de ces biens à la date de réévaluation.

Pour les agencements des galeries marchandes en France, des magasins et des galeries marchandes en Espagne, réévalués au 31 décembre 1996, le Groupe a décidé de maintenir une durée d'utilité de 20 ans à compter de la date de réévaluation, compte tenu de la situation particulière de ces biens.

Immobilisations corporelles des filiales italiennes

La réestimation de la branche alimentaire de Rinascente en Italie rachetée à près de 100 % le 17 décembre 2004 a entraîné une réestimation de la valeur des actifs corporels et un réexamen des durées d'utilité avec effet au 31 décembre 2004. En particulier, les nouvelles durées d'amortissement des constructions sont comprises entre 28 et 31 ans pour les hypermarchés et les galeries marchandes et entre 22 et 31 ans pour les supermarchés.

3.9 Immeubles de placement

Un immeuble de placement est un bien immobilier détenu par un propriétaire pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital, ou les deux. Les immeubles de placement sont inscrits sur une ligne spécifique à l'actif du bilan.

Dans le Groupe, les galeries marchandes, les parcs d'activités commerciales et les réserves foncières sont reconnus comme des immeubles de placement.

Ils sont évalués au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles, selon les mêmes modalités que les immobilisations corporelles.

Un bien immobilier en cours de construction en vue d'une utilisation ultérieure en tant qu'immeuble de placement est classé en tant qu'immobilisation corporelle jusqu'à l'achèvement de la construction, date à laquelle le bien immobilier est reclassé en immeuble de placement.

En application de la norme IAS 40, la juste valeur des immeubles de placement au 31 décembre 2007 est donnée en note 18.

L'évaluation est obtenue pour partie par des évaluations externes et pour partie par des évaluations internes. Celles-ci consistent à appliquer aux loyers nets annualisés générés par chaque galerie marchande et parc d'activités commerciales un taux de capitalisation en fonction du pays, de l'emplacement et de la taille des immeubles concernés.

3.10 Comptabilisation des droits d'entrée perçus auprès des locataires des galeries marchandes et des parcs d'activités commerciales – Contrats de location

Conformément à la norme IAS 17 – *Contrats de location* –, les conséquences financières de toutes les dispositions définies dans un contrat de bail sont étalées, à compter de la mise à disposition des locaux, sur la durée ferme du bail. Il en va ainsi des droits d'entrée perçus.

3.11 Comptabilisation des indemnités d'éviction versées aux locataires des galeries marchandes et des parcs d'activités commerciales

Lorsque le bailleur résilie un bail en cours, il verse une indemnité d'éviction au locataire en place. Celle-ci est comptabilisée dans le coût de l'actif immobilisé si son versement permet de modifier le niveau de performance de l'actif (nouvelle location à des conditions financières plus élevées, en cas de récupération des locaux pour travaux d'extension ou de transfert des anciens locataires dans un nouveau site). Dans les autres cas, les indemnités d'éviction sont comptabilisées en charges constatées d'avance étalées sur la durée résiduelle du bail.

3.12 Location-financement

Les contrats de location du Groupe sont comptabilisés en application de la norme IAS 17 – *Contrats de location* – qui distingue les contrats de location-financement des contrats de location simple, et en application de l'interprétation IFRIC 4 – *Déterminer si un accord contient un contrat de location* – qui précise les circonstances dans lesquelles les contrats qui ne revêtent pas la forme juridique d'un contrat de location doivent néanmoins être comptabilisés comme tels, conformément à l'IAS 17.

Un contrat de location est qualifié de location-financement quand il a pour effet de transférer au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif. Un contrat de location simple désigne tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

Un bien que le Groupe prend en location au titre d'un contrat considéré comme location-financement est comptabilisé dans

les immobilisations pour un montant équivalent à sa juste valeur, ou à la valeur actualisée des paiements minimaux si celle-ci est inférieure, avec inscription en contrepartie d'une dette financière.

L'actif immobilisé est ensuite amorti selon les règles régissant l'amortissement des immobilisations, ou sur la durée du contrat si celle-ci est inférieure. La dette est, quant à elle, amortie selon un échéancier déterminé à la mise en place du contrat et calculée sur la base d'un taux d'intérêt effectif annuel constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque période.

Parallèlement, les biens dont les risques et les avantages économiques liés à la propriété sont transférés par le Groupe à des tiers par un contrat de location sont considérés comme ayant fait l'objet d'une cession.

3.13 Dépréciation des immobilisations

IAS 36 – *Dépréciation des actifs* – définit les procédures qu'une entreprise doit appliquer pour s'assurer que la valeur nette comptable de ses immobilisations corporelles, incorporelles y compris écarts d'acquisition, n'excède pas sa valeur recouvrable, c'est-à-dire le montant qui sera recouvré par leur utilisation ou leur vente.

La valeur recouvrable d'un actif est définie comme la valeur la plus élevée entre son prix de vente net et sa valeur d'utilité. Le prix de vente net est le montant qui peut être obtenu de la cession d'un actif lors d'une transaction réalisée dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, moins les coûts de sortie. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés et attendus de l'utilisation continue d'un actif et de sa sortie à la fin de sa durée d'utilité.

Les flux de trésorerie après impôt sont estimés sur la base des plans à 3 ans. Au-delà, les flux sont extrapolés par application d'un taux de croissance constant sur une période qui correspond à la durée d'utilité estimée de l'actif corporel. Pour les tests portant sur les actifs d'un pays (comprenant l'écart d'acquisition), les flux sont extrapolés sur une période de 9 ans avec prise en compte d'une valeur terminale, calculée à partir de l'actualisation à l'infini des données de la 9^e année. Par prudence, la valeur terminale est toutefois plafonnée à 15 fois les flux de trésorerie de la 9^e année.

Les flux sont actualisés au coût moyen pondéré du capital après impôt, majoré d'une prime de risque spécifique à chaque pays. Le coût moyen pondéré du capital est déterminé sur la base du taux de rendement observé sur le marché actions du secteur de la distribution française. Les taux d'actualisation, après impôt, varient de 6,82 % pour l'Europe occidentale à 10,38 % pour l'Ukraine.

La valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles (y compris pour les écarts d'acquisition) est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur. Ce test est également effectué une fois par an (en pratique au 31 décembre 2007 compte

tenu de la saisonnalité de l'activité) pour les actifs à durée de vie indéfinie (écarts d'acquisition, droits au bail).

Pour ce test, les immobilisations sont regroupées en Unités génératrices de trésorerie (UGT). Les UGT sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs. Le Groupe a défini le magasin (hypermarché ou supermarché) et la galerie marchande comme UGT. Une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable. Les écarts d'acquisition sont testés par pays et par activité, et l'actif de l'UGT comprend alors les immobilisations corporelles, incorporelles, l'écart d'acquisition rattaché au pays et à l'activité et son besoin en fonds de roulement.

Les pertes de valeur éventuelles sont affectées prioritairement à l'écart d'acquisition. Toute perte de valeur comptabilisée sur un écart d'acquisition est irréversible. Pour les autres actifs, une perte de valeur comptabilisée est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur, ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été constatée.

3.14 Coûts d'emprunts

Les coûts d'emprunts sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus conformément au traitement de référence d'IAS 23 – *Coûts d'emprunts*.

3.15 Actifs (ou groupes d'actifs) non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

En application d'IFRS 5, les actifs ou groupes d'actifs significatifs destinés à être cédés (autres que les cessions courantes) font l'objet d'une présentation sur une ligne distincte du bilan à l'actif et au passif sans retraitement des périodes antérieures et sont évalués au montant le plus faible entre leur valeur nette comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de cession.

Les actifs non courants présentés au bilan comme détenus pour la vente ne sont plus amortis à compter de cette présentation.

Un actif sera classé en « Actif destiné à être cédé » seulement si la vente est hautement probable dans un horizon maximum d'un an, si l'actif est disponible en vue d'une vente immédiate dans son état actuel et si un plan de vente de l'actif a été engagé par la direction.

Une activité abandonnée est une composante de l'activité du Groupe qui représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte.

Une activité est considérée comme abandonnée quand les critères de classification comme activité destinée à être cédée ont été satisfaits ou lorsque Auchan a cédé l'activité. Sur l'ensemble des

périodes publiées, les activités cédées sont présentées sur une seule ligne du compte de résultat comprenant leur résultat net après impôt jusqu'à la date de cession et le résultat de cession après impôt.

3.16 Actifs et passifs financiers

Les actifs et les passifs financiers sont traités et présentés dans les états financiers selon les dispositions des normes IAS 39, IAS 32 et IFRS 7. Les méthodes de comptabilisation et d'évaluation utilisées sont les suivantes :

Créances clients, dettes fournisseurs et autres dettes courantes

Ces actifs et ces passifs financiers sont évalués à leur valeur nominale dans la mesure où elle constitue une estimation raisonnable de leur valeur de marché étant donné leur caractère court terme.

Les créances clients sont comptabilisées sous déduction éventuelle de provisions pour pertes de valeur en cas de risques de non-recouvrement.

Actifs disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente comprennent les titres de participation dans des sociétés non consolidées. Ils sont évalués à leur juste valeur.

Les variations de juste valeur sont comptabilisées en capitaux propres au poste « Réserve d'actifs disponibles à la vente », jusqu'à leur cession où elles sont transférées en résultat, sauf en cas de baisse significative et durable. Dans ce dernier cas, une dépréciation est comptabilisée en résultat. Cette dépréciation ne peut ensuite être reprise qu'en cas de cession des titres.

La juste valeur correspond, pour les titres cotés, au dernier cours de Bourse. Pour les titres non cotés, elle est déterminée en fonction de la quote-part du Groupe dans l'actif net (éventuellement corrigé) de la société, de sa valeur de rendement, des perspectives de rentabilité ou à valeur d'expert.

Si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont comptabilisés à leur coût d'achat. En cas d'indication objective de dépréciation durable, une perte de valeur irréversible est constatée en résultat.

Prêts et créances

Cette catégorie comprend principalement les créances rattachées à des participations non consolidées, les dépôts de garantie, les charges constatées d'avance, les autres prêts et les autres créances. Les actifs sont évalués initialement à la juste valeur puis au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les valeurs de marché des prêts et des créances sont estimées à partir de l'actualisation des flux de trésorerie futurs avec les courbes zéro coupon en vigueur à la date de clôture des exercices avec prise en compte d'un spread déterminé par le Groupe. Pour

les dépôts de garantie et les prêts divers, la valeur comptable représente une estimation raisonnable de la juste valeur. Ils sont dépréciés s'il est probable qu'il ne sera pas possible de recouvrer la totalité des montants (en principal et en intérêts) dus selon les termes contractuels.

La perte de valeur comptabilisée en résultat est égale à la différence entre la valeur nette comptable de l'actif et sa valeur recouvrable.

Si la valeur recouvrable de l'actif augmente ensuite du fait d'un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation, celle-ci est reprise, mais la reprise ne peut porter la valeur comptable de l'actif à un montant supérieur au coût d'origine amorti qui aurait été obtenu s'il n'avait pas été déprécié.

Actifs financiers détenus à des fins de transaction

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction sont constitués de parts d'OPCVM de trésorerie. Ils sont évalués à leur valeur de marché. Cette valeur est déterminée sur la base de la dernière cotation communiquée par la banque. Toute variation de cette juste valeur est constatée en résultat.

Actifs détenus jusqu'à échéance

Ce poste reprend essentiellement les opérations de crédit à la clientèle (principalement les encours de crédit à la consommation du type prêts personnels et revolving) réalisées par les sociétés financières et les établissements de crédit du Groupe. Ils sont comptabilisés au coût amorti.

À chaque clôture, le Groupe détermine s'il existe des indications objectives de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de l'actif et si cet (ces) événement(s) générateur(s) de pertes a (ont) une incidence sur les flux futurs de trésorerie estimés, qui peuvent être estimés de manière fiable.

S'il existe des indications objectives d'une perte de valeur sur les prêts et les créances, le montant de la dépréciation est égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée (au taux d'origine du contrat) des flux futurs de trésorerie estimés recouvrables en tenant compte de l'effet d'éventuelles garanties. Le montant de cette dépréciation est comptabilisé au compte de résultat et la valeur de l'actif financier est réduite par la constitution d'une dépréciation.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Ce poste comprend les fonds en caisse et les comptes courants bancaires ne faisant l'objet d'aucune restriction. Il inclut également des actifs financiers de gestion de trésorerie à court terme (moins de 3 mois), aisément convertibles en un montant connu de liquidités et non soumis à des risques significatifs de variation de valeur. Étant mobilisables ou cessibles à tout moment, ils sont valorisés à leur juste valeur, les variations de valeur étant comptabilisées en résultat.

Emprunts et dettes financières, dettes finançant l'activité de crédit

Les dettes financières sont essentiellement constituées d'emprunts obligataires, d'emprunts bancaires, de découverts bancaires et des emprunts sur location-financement.

Pour les emprunts et les dettes à taux variable, la valorisation retenue est celle du coût amorti avec un amortissement linéaire des frais d'émission, dans la mesure où un étalement linéaire des frais n'a pas d'impact significatif par comparaison avec un étalement actuariel.

Pour les emprunts à taux fixe, deux méthodes sont utilisées.

- les emprunts à taux fixe qualifiés d'éléments couverts dans le cadre de relations de couverture de juste valeur font l'objet d'une comptabilisation au coût amorti corrigé de la variation de juste valeur au titre du risque couvert. Celle-ci est déterminée à partir des flux futurs de trésorerie actualisés avec les courbes de zéro coupon en vigueur à la date de clôture des exercices et avec un spread égal au spread à la mise en place du financement;
- les autres emprunts à taux fixe sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du « taux d'intérêt effectif », qui intègre un amortissement actuariel des primes et des frais d'émission.

Les dettes de location-financement sont comptabilisées au coût historique amorti. Leur valeur de marché est déterminée à partir de l'actualisation des flux de trésorerie futurs.

Instruments dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers fermes ou optionnels qualifiés de dérivés dans le cadre de l'application de IAS 39, destinés à couvrir les expositions du Groupe aux risques de marché (taux, change et actions).

Les instruments dérivés sont évalués et comptabilisés à la juste valeur. Les valeurs de marché sont déterminées à partir des valorisations communiquées par les contreparties bancaires.

Les variations de juste valeur de ces instruments sont toujours enregistrées en résultat, sauf dans le cas de relations de couverture de flux futurs de trésorerie.

Pour les dérivés éligibles à la comptabilité de couverture, la comptabilisation en instruments de couverture permet de réduire la volatilité du résultat liée à la variation de valeur des dérivés concernés.

La comptabilité de couverture est applicable si :

- la relation de couverture est clairement définie et documentée à la date de sa mise en place;
- l'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine et tant qu'elle perdure.

Il existe trois modèles de comptabilité de couverture d'après la norme IAS 39 : la couverture de juste valeur, la couverture de flux futurs de trésorerie et la couverture d'un investissement net à l'étranger.

La plupart des dérivés utilisés par le Groupe sont éligibles à la comptabilité de couverture.

- Pour les instruments dérivés documentés comme des couvertures d'éléments actifs ou passifs enregistrés au bilan (couverture de juste valeur), la comptabilité de couverture permet l'enregistrement en résultat de la variation de la juste valeur du dérivé ; celle-ci est compensée par l'impact en résultat de la variation de juste valeur de l'élément couvert inscrit au bilan, au titre du risque couvert. Ces deux évaluations se compensent au sein des mêmes rubriques au compte de résultat et se neutralisent parfaitement si la couverture est totalement efficace.
- Pour les instruments dérivés documentés comme des couvertures de flux futurs de trésorerie hautement probables, les variations de valeur du dérivé sont portées en réserves (réserve de cash flow hedge) à hauteur de la partie efficace de la couverture ; les variations de valeur de la partie estimée inefficace sont comptabilisées, quant à elles, en résultat.
- Pour les instruments dérivés documentés comme des couvertures d'investissements nets à l'étranger, la variation de valeur des instruments de couverture est inscrite en capitaux propres, l'objectif de ces couvertures étant de neutraliser la variation de la valeur en euros d'une partie des actifs nets des filiales en devises.

Pour les dérivés non documentés comme des instruments de couverture comptable, les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Les instruments dérivés dont la maturité à l'origine est supérieure à un an sont présentés au bilan en actifs ou passifs non courants. Les autres instruments dérivés sont classés en actifs ou passifs courants.

3.17 Engagements de rachats de titres aux actionnaires minoritaires d'entreprises contrôlées

Le Groupe a consenti aux actionnaires minoritaires de certaines de ses filiales consolidées par intégration globale des engagements de rachat de leurs participations. Le prix d'exercice de ces opérations peut être fixe ou établi selon une formule de calcul prédéfinie. Par ailleurs, ces opérations peuvent être exercées à tout moment ou à une date définie.

Dans l'attente d'une clarification des normes IFRS, le traitement comptable suivant a été retenu par le Groupe.

- Conformément aux dispositions prévues par la norme IAS 32, le Groupe enregistre une dette financière au titre des engagements d'achat accordés aux actionnaires minoritaires des entités concernées pour la valeur actuelle du prix d'exercice.
- La contrepartie de ce passif est enregistrée en diminution des intérêts minoritaires et pour le solde en écart d'acquisition.
- Lorsque l'engagement de rachat n'a pas été accordé dans le cadre d'un regroupement d'entreprise (hors création d'activités), les variations ultérieures de la dette sont enregistrées en résultat financier. Dans le cas contraire et en cas d'engagement de rachat accordé lors de la création d'une nouvelle activité, elles sont

enregistrées en contrepartie de l'écart d'acquisition. L'effet de l'actualisation est constaté en résultat.

Ces traitements pourraient cependant devoir être modifiés, en fonction d'une clarification des normes IFRS.

3.18 Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Leur coût de revient est net de ristournes de fin d'année et de coopérations commerciales, et incorpore les frais de manutention et de stockage en entrepôt directement imputables à l'acquisition des produits ainsi que les frais de transport jusqu'à l'entrée des produits dans les magasins. L'évaluation des stocks est faite soit en dernier prix d'achat, méthode s'apparentant au FIFO (« premier entré, premier sorti ») dans un contexte de rotation rapide des stocks, soit au coût unitaire moyen pondéré, soit au prix de vente après un abattement correspondant à la marge. Ils sont dépréciés si leur valeur nette de réalisation est inférieure à leur coût de revient.

3.19 Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat comprend les impôts sur les bénéfices exigibles ou différés y compris les ajustements d'impôts sur exercices antérieurs.

L'impôt, qu'il soit exigible ou différé, est directement reconnu en capitaux propres lorsqu'il se rattache à un élément qui a été comptabilisé en capitaux propres à l'origine.

Des impôts différés sont comptabilisés afin de constater l'impôt sur l'ensemble des différences temporelles entre la base fiscale des actifs et des passifs, et leur valeur comptable, à l'exception des écarts d'acquisition non déductibles fiscalement et les différences temporelles liées à des participations dans des filiales dans la mesure où elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

Les impôts différés sont calculés aux taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés à la date d'arrêté des comptes consolidés, selon la méthode du report variable. L'effet de tout changement de taux d'imposition est comptabilisé en résultat à l'exception de changements relatifs à des éléments comptabilisés directement en capitaux propres à l'origine.

Les impôts différés actifs et passifs sont compensés lorsqu'un droit juridique exécutoire de compensation existe et lorsqu'ils relèvent de la même autorité fiscale. Ils ne sont pas actualisés et sont classés au bilan en actifs et en passifs non courants.

Les déficits fiscaux et autres différences temporelles ne donnent lieu à la constatation d'un impôt différé actif que lorsque leur imputation sur des bénéfices fiscaux futurs est probable dans un délai raisonnable ou lorsqu'une imputation sur des impôts différés passifs est possible.

3.20 Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées lorsque le Groupe a un plan formalisé et détaillé qui a été notifié aux parties intéressées.

Certaines sociétés du Groupe proposent des contrats d'extension de garantie pour lesquels les produits et la marge sont reconnus sur la durée de la prestation fournie. Les coûts prévisibles relatifs à la garantie accordée aux clients sont provisionnés lorsque les ventes sont enregistrées, en fonction des statistiques de charges constatées par le passé.

Les provisions entrant dans le cycle normal de l'activité et la part à moins d'un an des autres provisions sont classées en passifs courants. Les provisions ne répondant pas à ces critères sont classées en tant que passifs non courants.

3.21 Actions propres

Tous les titres d'autocontrôle détenus par le Groupe sont enregistrés à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les profits ou les pertes nets d'impôt de la cession éventuelle des actions d'autocontrôle sont imputés directement en capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus- ou moins-values de cession n'affectent pas le résultat net de l'exercice.

3.22 Paiements fondés sur des actions

La norme IFRS 2 – *Paiements fondés sur des actions* – a posé le principe de la comptabilisation d'une charge lorsque la société attribue à ses salariés des options d'achat d'actions. Le montant de cette charge est déterminé de la manière suivante :

- détermination de la juste valeur de l'option à la date d'octroi par l'application d'un modèle d'évaluation ;
- application d'un coefficient de probabilité en fonction des conditions spécifiques de présence.

La contrepartie de la charge vient en accroissement des capitaux propres dans la mesure où le dénouement de ces options se fait par livraison d'actions ; la charge est étalée sur la période au cours de laquelle les membres du personnel acquièrent les droits de manière définitive.

La juste valeur de l'option est la valeur d'un call déterminée par l'application du modèle binomial sur la base des éléments suivants :

- durée de l'option (fixée par le plan d'options) ;
- prix d'exercice de l'option ;
- taux d'intérêt (le taux retenu est celui des OAT 4 ans) ;

- valorisation du titre au moment de l'attribution ;
- volatilité du marché sectoriel (en l'absence de cotation du sous-jacent).

La valeur du sous-jacent a été retenue en incluant l'impact des dividendes versés.

Conformément à la norme IFRS 2, seuls les plans accordés après le 7 novembre 2002 et dont les droits n'étaient pas acquis le 1^{er} janvier 2005 sont évalués et comptabilisés en charges de personnel.

3.23 Engagements de retraite et autres avantages au personnel à long terme

Conformément à la norme IAS 19 – *Avantages au personnel* – le Groupe recense et enregistre l'ensemble des avantages accordés au personnel. Ainsi, le Groupe participe selon les lois et les usages de chaque pays à la constitution des retraites de son personnel.

Les engagements du Groupe résultant de régimes à prestations définies sont déterminés selon la méthode des unités de crédit projetées. Des évaluations, réalisées par des actuaires externes, ont lieu chaque année pour les régimes les plus importants et selon un intervalle régulier pour les autres régimes. Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les engagements varient selon les caractéristiques propres à chaque société (taux de turnover, progression de salaire) et selon les conditions économiques prévalant dans le pays dans lequel le régime est situé (taux d'actualisation, inflation).

Les régimes peuvent être soit financés, leurs actifs étant alors gérés séparément et indépendamment de ceux du Groupe, soit non financés.

Pour les régimes à prestations définies non financés, le passif comptabilisé au bilan correspond à la valeur actualisée des obligations minorés du coût des services passés non comptabilisés. Pour les régimes à prestations définies financés, l'insuffisance ou l'excédent de la juste valeur des actifs par rapport à la valeur actualisée des obligations est comptabilisé comme dette ou actif au bilan en tenant compte du coût des services passés non comptabilisés. Cependant, un excédent d'actifs ne peut être comptabilisé au bilan que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs qui sont effectivement disponibles pour le Groupe. Si un tel excédent d'actifs n'est pas disponible ou ne représente pas d'avantages économiques futurs, le montant de l'actif comptabilisé au bilan est plafonné.

Les écarts actuariels peuvent résulter, d'une part, de modifications d'hypothèses et, d'autre part, d'écarts d'expérience, différences entre les hypothèses actuarielles retenues et la réalité constatée. Le Groupe applique l'amendement d'IAS 19 – *Avantages au personnel : écarts actuariels, régimes de groupe et informations à fournir* – en comptabilisant immédiatement en capitaux propres la totalité des écarts actuariels.

La charge actuarielle comptabilisée au compte de résultat pour les régimes à prestations définies comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice, le coût financier, le rendement attendu des actifs et le coût des services passés comptabilisé dans l'exercice. Le coût de l'actualisation et le rendement attendu des actifs sont comptabilisés en autres charges et produits financiers. Le coût des services passés relatifs aux améliorations de prestations est amorti jusqu'à ce que ces avantages soient acquis.

Certains avantages sont également fournis par des régimes à cotisations définies qui se caractérisent par des versements de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. Ces cotisations sont inscrites en charges lorsqu'elles sont encourues.

3.24 Résultats par action

Le Groupe présente un résultat de base par action et un résultat dilué par action, calculés à partir du résultat des activités poursuivies. Ces informations sont également déclinées à partir du résultat net.

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net – part du groupe – de l'exercice par le nombre moyen pondéré d'actions composant le capital en circulation pendant l'exercice diminué des titres autodétenus. Le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice est le nombre d'actions en circulation au début de l'exercice, ajusté du nombre d'actions émises au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net – part du groupe – de l'exercice par le nombre moyen d'actions en circulation majoré des actions à créer potentiellement dilutives. Pour le Groupe, il s'agit d'options d'achat ou de souscription d'actions ou de plans d'attribution gratuite d'actions. La dilution rattachée à ces options est déterminée selon la méthode du rachat d'actions.

En cas d'éléments non courants significatifs et de nature à perturber la lisibilité du résultat par action, un résultat net des activités poursuivies hors éléments non courants par action est calculé en corrigeant le résultat net des activités poursuivies – part du groupe – des autres produits et charges opérationnels, pour leur montant net d'impôt et d'intérêts minoritaires.

3.25 Informations sectorielles

La norme IAS 14 impose la présentation d'une information sectorielle par secteur d'activité et zone géographique selon un premier et un second niveau. Les secteurs sont identifiés à partir de l'analyse des risques et de la rentabilité pour constituer des ensembles homogènes.

Pour le Groupe, l'information sectorielle se présente pour le premier niveau par activité et pour le second niveau par zone géographique. Cette présentation est fondée sur les systèmes internes d'organisation et sur la structure de gestion du Groupe. Les deux niveaux sont composés comme suit :

Niveau 1 – secteurs d'activité : Hypermarchés, Supermarchés, Immobilier (galeries marchandes et parcs d'activités commerciales), Banque (activité de crédit).

Niveau 2 – zones géographiques : France, Europe occidentale hors France (Espagne, Portugal, Italie et Luxembourg), et reste du monde (Pologne, Hongrie, Russie, Ukraine, Chine continentale, Taïwan et Roumanie).

Les actifs sectoriels sont les actifs utilisés par un secteur dans le cadre de ses activités opérationnelles et qui lui sont directement attribuables ou qui peuvent lui être raisonnablement affectés.

Les actifs sectoriels comprennent : les écarts d'acquisition, les autres immobilisations incorporelles, les immobilisations corporelles, les immeubles de placement, les participations dans les sociétés mises en équivalence, les crédits à la clientèle courants et non courants, les stocks, les créances clients, les autres créances courantes.

Les passifs sectoriels sont les passifs résultant des activités opérationnelles d'un secteur et qui lui sont directement attribuables ou qui peuvent lui être raisonnablement affectés.

Les passifs sectoriels comprennent : les provisions courantes et non courantes, les dettes finançant l'activité de crédit courantes et non courantes, les autres dettes courantes, les dettes fournisseurs.

Les investissements bruts d'immobilisations incorporelles et corporelles correspondent aux acquisitions brutes d'immobilisations, hors décalage de trésorerie et y compris les investissements d'immobilisations en contrat de location-financement.

3.26 Présentation de l'information financière

3.26.1. Compte de résultat

Produits des activités ordinaires

Le chiffre d'affaires inclut les ventes de marchandises et de services réalisés par les magasins, les revenus locatifs des galeries marchandes et des parcs d'activités commerciales et les produits d'exploitation bancaire de l'activité de crédit.

Les autres produits des activités ordinaires comprennent les redevances facturées au titre de la franchise, les droits d'entrée perçus par les galeries marchandes et les parcs d'activités commerciales, les commissions reçues dans le cadre de la vente de services et les primes d'extension de garantie.

Marge commerciale

Le « coût des ventes » intègre les achats nets des ristournes et des coopérations commerciales, les variations de stocks nets des provisions pour dépréciation, les coûts logistiques, les escomptes financiers obtenus, les résultats de change sur achats de marchandises, et les charges d'exploitation bancaire de l'activité de crédit.

Frais de préouverture

Les frais de préouverture de magasins sont comptabilisés en charges opérationnelles lors de leur survenance.

Autres produits et charges opérationnels

Les opérations non courantes, de montant significatif et pouvant nuire à la lisibilité de la performance opérationnelle courante, sont classées en « autres produits et charges opérationnels ».

Ce poste inclut notamment les dépréciations significatives éventuelles des écarts d'acquisition, des dépréciations importantes et inhabituelles d'actifs corporels ainsi que les éléments à la fois inhabituels, peu fréquents, significatifs et ne relevant pas de l'exploitation courante tels que des frais de restructuration.

Coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net comprend :

- le coût de l'endettement financier brut qui inclut les charges d'intérêts, les résultats de couverture de taux et de change afférents à l'endettement financier;
- la rubrique « Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie » qui inclut des produits perçus sur les placements de trésorerie.

Autres produits et charges financiers

Il s'agit des produits et des charges de nature financière qui ne font pas partie du coût de l'endettement financier net. Sont compris notamment dans cette rubrique : les dividendes reçus des sociétés non consolidées, les variations de juste valeur des actifs financiers hors trésorerie, les résultats de cession des actifs financiers hors trésorerie, les effets d'actualisation et les résultats de change portant sur des éléments exclus de l'endettement financier net et du coût des ventes.

3.26.2. Bilan

Les actifs et les passifs entrant dans le cycle normal de l'activité sont classés en éléments courants. Les autres actifs et passifs sont classés en éléments courants ou non courants selon que leur date attendue de recouvrement ou de règlement intervient dans un délai de douze mois à compter de la date d'arrêté comptable.

3.26.3. Définition de l'endettement financier net

La notion d'endettement financier net utilisée par le Groupe est constituée de l'endettement financier brut diminué de la trésorerie nette.

L'endettement financier brut est constitué des emprunts et des dettes financières courants et non courants, des dérivés actifs et passifs courants et non courants ainsi que des intérêts courus afférents.

Conformément à la norme IAS 7, la trésorerie nette dont la variation est présentée dans le tableau des flux de trésorerie est constituée des disponibilités ne faisant l'objet d'aucune restriction, des placements à court terme de moins de 3 mois, aisément convertibles en un montant connu de liquidités et non

soumis à des risques significatifs de variation de valeur, diminués des découverts bancaires.

Les intérêts courus non échus se rapportant aux éléments constitutifs de la trésorerie nette et de l'endettement financier brut sont intégrés à l'endettement financier net.

L'endettement financier net s'entend hors financement des encours à la clientèle de l'activité de crédit.

3.26.4. Tableau des flux de trésorerie

Le Groupe utilise notamment la méthode indirecte pour la détermination des flux de trésorerie générés par l'activité.

note 4 INFORMATIONS SECTORIELLES

Les données financières présentées pour l'information sectorielle suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les états financiers consolidés.

La mesure de la performance de chaque activité est basée sur le résultat d'exploitation courant.

Les données 2006 du compte de résultat ont été retraitées à la suite du reclassement des activités marocaines en résultat net des activités arrêtées, conformément à la norme IFRS 5 (cf. note 3.15).

4.1 Informations sectorielles par secteur d'activité

Produits et résultats sectoriels (en M€)	Hypermarchés		Supermarchés		Immobilier		Banque		Autres		Éliminations		Total Groupe	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006
Produits des activités ordinaires externes	29 292	27 400	6 670	6 653	383	318	370	317	0	0	0	0	36 715	34 688
Produits des activités ordinaires internes	658	643	78	58	10	11	22	22	2	1	(770)	(735)	0	0
Produits des activités ordinaires	29 950	28 043	6 748	6 711	393	329	392	339	2	1	(770)	(735)	36 715	34 688
Résultat d'exploitation courant	(1)	(1)	(1)	(1)	202	144	60	57	43	32	0	0	1 304	1 283
Autres produits et charges opérationnels													0	0
Résultat d'exploitation													1 304	1 283
Résultat financier net													(162)	(131)
Charge d'impôt													(374)	(398)
Quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence													(6)	0
Résultat net des activités poursuivies													762	754
Résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession													215	6
Résultat net													977	760

(1) Résultat d'exploitation courant des activités Hypermarchés et Supermarchés :
2007 : 999 M€;
2006 : 1 050 M€.

Actifs et passifs sectoriels (en M€)	Hypermarchés		Supermarchés		Immobilier		Banque		Autres		Total Groupe	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006
Actifs sectoriels	13 164	12 281	3 632	3 384	2 748	2 413	2 629	2 350	17	7	22 190	20 435
<i>dont participations dans les sociétés mises en équivalence</i>	14	18	79	2	54	63	5	0	0	0	152	83
Actifs non affectés											3 093	2 946
Total actif											25 283	23 381
Passifs sectoriels	8 625	7 997	1 764	1 792	433	272	1 920	1 939	430	228	13 172	12 228
Passifs non affectés											12 111	11 153
Total passif											25 283	23 381

Autres informations (en M€)	Hypermarchés		Supermarchés		Immobilier		Banque		Autres		Total Groupe	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006
Investissements bruts :												
Immobilisations incorporelles	(i)	(i)	(i)	(i)	1	1	1	2	0	0	38	33
Immobilisations corporelles	(i)	(i)	(i)	(i)	183	64	2	1	0	0	1 486	1 011
Immeubles de placement	(i)	(i)	(i)	(i)	227	166	0	0	0	0	234	170
Dotations aux amortissements	587	556	151	148	118	107	3	3	0	0	859	814
Perte de valeur constatée dans l'exercice sur les immobilisations incorporelles, corporelles et immeubles de placement	1	4	3	6	0	0	0	0	0	0	4	10
Reprise de perte de valeur constatée dans l'exercice sur les immobilisations incorporelles, corporelles et immeubles de placement	6	3	2	0	2	4	0	0	0	0	10	7
Autres charges et produits d'exploitation sans contrepartie en trésorerie (2)	24	49	3	24	7	6	37	29	(3)	3	68	111

(1) Investissements bruts des activités Hypermarchés et Supermarchés :
2007 : 1 344 M€;
2006 : 980 M€.

(2) Charges significatives : dotations/reprises de provisions autres que les pertes de valeur sur immobilisations (essentiellement pour dépréciation d'actifs courants, pour risques et charges).

4.2 Informations sectorielles par zone géographique

Les informations sont présentées par zone géographique sur la base de la localisation géographique de leurs clients pour les produits des activités ordinaires et sur la base de l'implantation géographique des actifs pour les actifs sectoriels.

(en M€)	France		Europe occidentale hors France		Reste du monde		Éliminations		Total Groupe	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006
Produits des activités ordinaires	19 060	18 553	11 223	10 938	6 818	5 565	(386)	(368)	36 715	34 688
Actifs sectoriels	10 272	9 593	8 484	7 924	3 434	2 918	0	0	22 190	20 435
Investissements bruts (immobilisations incorporelles, corporelles et immeubles de placement)	563	433	623	419	572	362	0	0	1 758	1 214

note 5 RÉSULTATS PAR ACTION

5.1 Calcul du nombre moyen pondéré d'actions

	2007	2006
Nombre d'actions en circulation au 1 ^{er} janvier	31 419 437	31 785 431
Nombre d'actions propres au 1 ^{er} janvier	(69 793)	(74 871)
Moyenne pondérée des levées d'options de souscription	0	0
Moyenne pondérée des autres augmentations de capital	14 535	0
Moyenne pondérée des actions propres acquises	(370)	(125 772)
Moyenne pondérée des actions propres cédées ou annulées	18 318	135 636
Moyenne pondérée des réductions de capital (par annulation d'actions propres)	0	(121 998)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (hors actions propres) utilisé pour le calcul du résultat de base par action	31 382 127	31 598 426
Actions à créer potentiellement dilutives (options d'achat ou de souscription, attributions gratuites d'actions)	11 944	5 793
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (hors actions propres) utilisé pour le calcul du résultat dilué par action	31 394 071	31 604 219

5.2 Calcul des résultats par action

Les résultats 2006 des activités marocaines ont été reclassés en résultat des activités arrêtées, conformément à la norme IFRS 5.

Résultat de base par action	2007	2006
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation :	31 382 127	31 598 426
Résultat net – part du groupe (en M€)	962	747
<i>Par action (en €)</i>	30,65	23,64
Résultat net des activités arrêtées – part du groupe (en M€)	215	6
<i>Par action (en €)</i>	6,85	0,19
Résultat net des activités poursuivies – part du groupe (en M€)	747	741
<i>Par action (en €)</i>	23,80	23,45
Résultat net des activités poursuivies hors autres produits et charges opérationnels – part du groupe (en M€)	747	741
<i>Par action (en €)</i>	23,80	23,45

Résultat dilué par action	2007	2006
Nombre moyen pondéré d'actions diluées :	31 394 071	31 604 219
Résultat net – part du groupe (en M€)	962	747
<i>Par action (en €)</i>	30,64	23,64
Résultat net des activités arrêtées – part du groupe (en M€)	215	6
<i>Par action (en €)</i>	6,85	0,19
Résultat net des activités poursuivies – part du groupe (en M€)	747	741
<i>Par action (en €)</i>	23,79	23,45
Résultat net des activités poursuivies hors autres produits et charges opérationnels – part du groupe (en M€)	747	741
<i>Par action (en €)</i>	23,79	23,45

◆◆◆◆ note 6 PRINCIPALES PRISES DE PARTICIPATION EN 2007

La prise de participation la plus significative correspond à l'acquisition le 14 juin 2007 de 21% du capital du groupe ukrainien de supermarchés Furshet pour un montant de 112 M\$ (83 M€). Les titres sont consolidés par mise en équivalence.

Les autres prises de participation du Groupe dans des filiales consolidées n'ont pas d'impact significatif sur les états financiers consolidés.

◆◆◆◆ note 7 ACTIVITÉS ARRÊTÉES, CÉDÉES OU EN COURS DE CESSION ET ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

En 2006, le Groupe n'avait pas cédé d'activité, mais il avait annoncé en décembre 2006 la fin du partenariat avec Casino dans IRTS à compter du 1^{er} janvier 2007. Cette activité était consolidée jusqu'au 31 décembre 2006 par intégration proportionnelle et a été déconsolidée au 1^{er} janvier 2007 sans effet significatif sur les comptes du Groupe, suite à la perte de contrôle de cette entité. Les actifs et les passifs hors Groupe de cette activité étaient classés au 31 décembre 2006 dans les rubriques « Actifs détenus en vue de la vente » et « dettes associées à des actifs détenus en vue de la vente ».

Détail par nature des actifs et des passifs destinés à être cédés au 31 décembre 2006

(en M€)	Hors Groupe	Groupe ⁽¹⁾	Total
Autres créances courantes	16	1	17
<i>Ristournes à recevoir</i>	15	1	16
<i>Autres</i>	1	0	1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	0	1
Total actif	17	1	18
Autres dettes courantes	6	12	18
Total passif	6	12	18

(1) Il s'agit d'actifs ou de passifs inter compagnies éliminés en consolidation.

En août 2007, le Groupe a cédé ses participations marocaines exploitant les hypermarchés Marjane et les supermarchés Acima qui étaient consolidées par intégration proportionnelle à 49%. En conséquence, conformément à la norme IFRS 5, pour l'exercice 2007 et pour l'exercice 2006, tous les éléments du compte de résultat des activités marocaines sont présentés sur une seule ligne « Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession ».

Détail du résultat net des activités marocaines cédées, pour les exercices 2007 et 2006 :

(en M€)	2007	2006
Produits des activités ordinaires	154	302
Marge commerciale	27	52
Résultat d'exploitation courant	3	10
Autres produits et charges opérationnels	0	0
Résultat d'exploitation	3	10
Coût de l'endettement financier net	0	(1)
Autres produits et charges financiers	0	0
Résultat avant impôt	3	9
Charge d'impôt	(2)	(3)
Résultat net	1	6
Plus-value de cession nette d'impôt	214	0
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	215	6
<i>Part du groupe</i>	215	6
<i>Part des minoritaires</i>	0	0

La variation de trésorerie des activités cédées incluse dans le tableau des flux de trésorerie du Groupe se décompose de la façon suivante

(en M€)	2007	2006
Flux net de trésorerie généré par l'activité	16	21
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	275	(17)
<i>dont incidence des cessions</i>	282	0
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(2)	(5)
Variation nette de trésorerie des activités cédées	289	(1)

note 8 PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

(en M€)	2007	2006 ⁽¹⁾
Chiffre d'affaires	36 570	34 551
Autres produits des activités ordinaires	145	137
Produits des activités ordinaires	36 715	34 688

(1) Retraité des activités marocaines reclassées en résultat net des activités cédées (cf. norme IFRS 5).

◆◆◆◆◆ note 9 COÛT DES VENTES

(en M€)	2007	2006 ⁽¹⁾
Achats nets des ristournes, prestations fournisseurs et des coûts annexes et logistiques	28 591	26 555
Variations de stocks (nets de provisions)	(377)	64
Coût des ventes	28 214	26 619

(1) Retraité des activités marocaines reclassées en résultat net des activités cédées (cf. norme IFRS 5).

Coûts logistiques internes

Le détail par nature des coûts logistiques internes déduits de la marge commerciale est le suivant :

(en M€)	2007	2006 ⁽¹⁾
Charges de personnel	173	167
Charges externes	251	231
Amortissements et provisions	29	28
Coûts logistiques internes	453	426

(1) Retraité des activités marocaines reclassées en résultat net des activités cédées (cf. norme IFRS 5).

◆◆◆◆◆ note 10 CHARGES DE PERSONNEL

(en M€)	2007	2006 ⁽¹⁾
Main-d'œuvre externe	271	241
Rémunérations du personnel chargées	3 651	3 407
Intéressement et participation	274	306
Avantages au personnel et paiements en actions ⁽²⁾	16	41
Total	4 212	3 995
Charges de personnel transférées en coûts logistiques	(173)	(167)
Montant net au compte de résultat	4 039	3 828

(1) Retraité des activités marocaines reclassées en résultat net des activités cédées (cf. norme IFRS 5).

(2) Dont charge comptabilisée au titre des régimes à prestations définies 9 M€, autres avantages à long terme 3 M€, et paiements en actions 4 M€.

◆◆◆◆◆ note 11 AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS

(en M€)	2007	2006 ⁽¹⁾
Dotations aux amortissements, nettes de reprises ⁽²⁾	888	842
Dotations aux provisions et aux dépréciations, nettes de reprises de provisions sans objet ^{(3) (4)}	69	119
Total	957	961
Amortissements et provisions transférés en coûts logistiques	(29)	(28)
Montant net au compte de résultat	928	933

(1) Retraité des activités marocaines reclassées en résultat net des activités cédées (cf. norme IFRS 5).

(2) Dont 26 M€ concernant la dotation aux amortissements des autres immobilisations incorporelles en 2007 (cf. note 16).

(3) Dont 1 M€ concernant le montant net des pertes de valeurs des écarts d'acquisitions, autres immobilisations incorporelles et corporelles, immeubles de placement constatées dans le compte de résultat 2007 (cf. note 12).

(4) Dont 37 M€ (29 M€ en 2006) de dépréciations, nettes des reprises sans objet, sur opérations de crédit.

 note 12 PERTES DE VALEUR

(en M€)	Écarts d'acquisition	Autres immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immeubles de placement	Total 2007	Total 2006 ⁽¹⁾
Amortissements et dépréciations :						
dotation	0	1	3	0	4	9
reprise	0	0	(3)	0	(3)	(1)
net	0	1	0	0	1	8
Autres produits et charges d'exploitation ⁽²⁾	0	0	(6)	(1)	(7)	(6)
Total	0	1	(6)	(1)	(6)	2

(1) Retraité des activités marocaines reclassées en résultat net des activités cédées (cf. norme IFRS 5).

(2) Il s'agit de reprises de dépréciations sur immobilisations cédées.

Les pertes de valeur constatées sur les immobilisations corporelles en 2007 s'élèvent à 1 M€ pour la division Hypermarchés et à 2 M€ pour la division Supermarchés (dont 1 M€ en Espagne). Les pertes de valeur constatées sur les immobilisations corporelles en 2006 s'élevaient à 4 M€ pour la division Hypermarchés et à 4 M€ pour la division Supermarchés.

Les tests de dépréciation réalisés selon la méthode décrite dans la note 3.13 n'ont pas fait apparaître de pertes de valeur sur les écarts d'acquisition, autres actifs incorporels, corporels ou immeubles de placement rattachés aux UGT autres que celles indiquées précédemment.

 note 13 AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

(en M€)	2007	2006 ⁽¹⁾
Résultat sur cessions d'autres actifs financiers non courants	(1)	0
Résultat de change sur opérations financières non éligibles à la comptabilité de couverture	5	6
Dotations aux provisions et aux dépréciations, nettes des reprises :		
<i>Reprise de dépréciation des autres actifs financiers</i>	0	2
<i>Dotation pour dépréciation des autres actifs financiers</i>	(1)	0
Autres provisions	(1)	(2)
Coût de l'actualisation des engagements de retraites net du rendement attendu des actifs	(8)	(7)
Autres	0	1
Autres produits et charges financiers	(6)	0

(1) Retraité des activités marocaines reclassées en résultat net des activités cédées (cf. norme IFRS 5).

◆◆◆◆ note 14 CHARGE D'IMPÔT

14.1 Analyse de la charge nette d'impôt

(en M€)	2007	2006 ⁽¹⁾
Charges/produits d'impôt courant		
Charges/produits d'impôt exigible	(361)	(409)
Ajustements sur l'impôt exigible des exercices antérieurs	0	(1)
Total charge d'impôt exigible	(361)	(410)
Charges/produits d'impôts différés		
Variation des différences temporelles	(19)	17
Impact des changements de taux	6	(2)
Sur déficits reportables	0	(3)
Total charge d'impôts différés	(13)	12
Total de la charge d'impôt	(374)	(398)

(1) Retraité des activités marocaines reclassées en résultat net des activités cédées (cf. norme IFRS 5).

14.2 Taux effectif d'impôt (TEI)

L'écart entre le niveau d'impôt résultant de l'application du taux d'impôt théorique en France de 34,43% (taux normatif de 33 1/3% augmenté de la contribution sociale de 3,3%) et le montant de l'impôt effectivement constaté dans l'exercice s'analyse de la façon suivante :

(en M€)	Montants 2007	TEI. 2007	Montants 2006 ⁽¹⁾	TEI. 2006
Résultat des sociétés intégrées avant impôt	1 142		1 152	
Taux théorique (taux courant français)		34,4 %		34,4 %
Charge fiscale théorique	393		396	
Écart de taux sur sociétés étrangères	5	0,4 %	24	2,1 %
Réduction d'impôt, crédits d'impôts et impôts à taux réduits	(31)	(2,7 %)	(24)	(2,1 %)
Pertes fiscales de l'exercice non activées	10	0,8 %	10	0,9 %
Utilisation de déficits reportables non activés	(13)	(1,1 %)	(5)	(0,5 %)
Éléments non fiscalisés/Impôts différés non comptabilisés	25	2,2 %	10	0,9 %
Économie d'impôt générée par l'intégration fiscale	0	0,0 %	(3)	(0,3 %)
Effet fiscal des éliminations de dépréciations des titres et comptes courants	(3)	(0,3 %)	(3)	(0,3 %)
Différences permanentes et autres	(12)	(1 %)	(7)	(0,6 %)
Charge fiscale réelle	374		398	
Taux effectif d'impôt (TEI)		32,7 %		34,5 %

(1) Retraité des activités marocaines reclassées en résultat net des activités cédées (cf. norme IFRS 5).

note 15 ÉCARTS D'ACQUISITION

15.1 Variation de la valeur brute

(en M€)	Montants bruts
Valeur brute au 1^{er} janvier 2006	3 428
Variation liée à des regroupements d'entreprises	23
Autres variations de périmètre	2
Écarts de conversion	(19)
Valeur brute au 31 décembre 2006	3 434

(en M€)	Montants bruts
Valeur brute au 1^{er} janvier 2007	3 434
Variation liée à des regroupements d'entreprises ⁽¹⁾	51
Sorties de périmètre ⁽²⁾	(33)
Écarts de conversion	(13)
Virements de poste à poste	(1)
Valeur brute au 31 décembre 2007	3 438

(1) La variation liée à des regroupements d'entreprises en 2007 comprend l'acquisition de sociétés de Supermarchés en France, Italie et Russie pour respectivement 16 M€, 24 M€ et 4 M€ et la société Immobilière Innova en Italie pour 7 M€.
(2) Les sorties de périmètre concernent essentiellement les activités marocaines pour 32 M€.

15.2 Variation des pertes de valeur

(en M€)	Pertes de valeur
Pertes de valeur au 1^{er} janvier 2006	45
Pertes de valeur de la période	1
Écarts de conversion	(1)
Pertes de valeur au 31 décembre 2006	45
Pertes de valeur au 1^{er} janvier 2007⁽¹⁾	45
Sorties de périmètre	(1)
Écarts de conversion	0
Pertes de valeur au 31 décembre 2007⁽¹⁾	44

(1) Détail par métier/pays donné ci-après.

15.3 Valeurs nettes

(en M€)	
Au 1 ^{er} janvier 2006	3 383
Au 31 décembre 2006	3 389
Au 1 ^{er} janvier 2007	3 389
Au 31 décembre 2007	3 394

Les principaux écarts d'acquisition par métiers/pays en valeur nette sont les suivants :

(en M€)	2007	2006
Hypermarchés France	1 121	1 119
Hypermarchés Italie	611	611
Hypermarchés Portugal (dont pertes de valeur de 1 M€ en 2007, contre 2 M€ en 2006)	171	171
Autres Hypermarchés (dont pertes de valeur Taïwan de 7 M€ en 2007, contre 8 M€ en 2006)	171	209
Supermarchés France (dont pertes de valeur de 17 M€ en 2007, contre 17 M€ en 2006)	479	463
Supermarchés Italie	605	581
Autres Supermarchés (dont pertes de valeur Pologne de 19 M€ en 2007, contre 18 M€ en 2006)	64	60
Immobilier Italie	80	73
Immobilier autres	69	79
Autres	23	23
Total	3 394	3 389

◆◆◆◆ note 16 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

16.1 Variation de la valeur brute

(en M€)	Licences	Frais internes de développements informatiques	Total
Valeur brute au 1^{er} janvier 2006	112	7	119
Acquisitions et développements internes	26	7	33
Acquisitions liées à des regroupements d'entreprises	1	0	1
Cessions et mises au rebut	(14)	0	(14)
Écarts de conversion	0	0	0
Virements de poste à poste	(4)	1	(3)
Valeur brute au 31 décembre 2006	121	15	136

(en M€)	Licences	Frais internes de développements informatiques	Total
Valeur brute au 1^{er} janvier 2007	121	15	136
Acquisitions et développements internes	26	12	38
Acquisitions liées à des regroupements d'entreprises	1	0	1
Cessions et mises au rebut	(4)	0	(4)
Écarts de conversion	0	0	0
Virements de poste à poste	(4)	1	(3)
Valeur brute au 31 décembre 2007	140	28	168

16.2 Variation des amortissements et des dépréciations

(en M€)	Licences	Frais internes de développements informatiques	Total
Amortissements et dépréciations au 1^{er} janvier 2006	76	1	77
Amortissements de l'exercice	21	4	25
Cessions et mises au rebut	(12)	0	(12)
Virements de poste à poste	(3)	1	(2)
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2006	82	6	88

(en M€)	Licences	Frais internes de développements informatiques	Total
Amortissements et dépréciations au 1^{er} janvier 2007	82	6	88
Amortissements de l'exercice	19	7	26
Pertes de valeur	1	0	1
Cessions et mises au rebut	(3)	0	(3)
Virements de poste à poste	(3)	0	(3)
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2007	96	13	109

16.3 Valeurs nettes

(en M€)	Licences	Frais internes de développements informatiques	Total
Au 1 ^{er} janvier 2006	36	6	42
Au 31 décembre 2006	39	9	48
Au 31 décembre 2007	44	15	59

Il n'existe pas d'immobilisations incorporelles données en garantie de dettes.

 note 17 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

17.1 Variation de la valeur brute

(en M€)	Terrains, constructions et agencements	Matériels et autres immobilisations	Immobilisations corporelles en cours	Total
Valeur brute au 1^{er} janvier 2006	8 454	2 327	591	11 372
Acquisitions liées à des regroupements d'entreprises	2	9	0	11
Autres acquisitions	301	235	475	1 011
Cessions et mises au rebut	(88)	(97)	(4)	(189)
Écarts de conversion	(17)	(16)	(2)	(35)
Reclassements en immeubles de placement	(104)	0	(49)	(153)
Autres virements de poste à poste	200	5	(184)	21
Autres	(26)	0	7	(19)
Valeur brute au 31 décembre 2006	8 722	2 463	834	12 019

(en M€)	Terrains, constructions et agencements	Matériels et autres immobilisations	Immobilisations corporelles en cours ⁽¹⁾	Total
Valeur brute au 1^{er} janvier 2007	8 722	2 463	834	12 019
Acquisitions liées à des regroupements d'entreprises	4	10	0	14
Autres acquisitions	550	419	517	1 486
Cessions et mises au rebut ⁽²⁾	(197)	(158)	(7)	(362)
Écarts de conversion	9	(4)	(4)	1
Reclassements en immeubles de placement ⁽³⁾	(20)	1	(123)	(142)
Autres virements de poste à poste	365	(74)	(295)	(4)
Valeur brute au 31 décembre 2007	9 433	2 657	922	13 012

(1) Au 31 décembre 2007, les immobilisations en cours concernent essentiellement l'activité Hypermarchés pour 703 M€, l'activité Supermarchés pour 78 M€ et l'activité Immobilière pour 136 M€.

(2) Dont cessions des activités au Maroc pour respectivement 78 M€, 38 M€ et 5 M€.

(3) Des immobilisations répondant à la définition des immeubles de placement.

17.2 Variation des amortissements et dépréciations

(en M€)	Terrains, constructions et agencements	Matériels et autres immobilisations	Immobilisations corporelles en cours	Total
Amortissements et dépréciations au 1^{er} janvier 2006	2 712	1 376	16	4 104
Amortissements de l'exercice	434	288	0	722
Amortissements repris par voie de regroupements d'entreprises	0	6	0	6
Pertes de valeur	6	2	0	8
Reprises de pertes de valeur	(2)	0	(1)	(3)
Cessions et mises au rebut	(63)	(94)	0	(157)
Écarts de conversion	(4)	(8)	0	(12)
Reclassements en immeubles de placement	(37)	1	0	(36)
Autres virements de poste à poste	28	(10)	0	18
Autres	(3)	0	0	(3)
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2006	3 071	1 561	15	4 647

(en M€)	Terrains, constructions et agencements	Matériels et autres immobilisations	Immobilisations corporelles en cours	Total
Amortissements et dépréciations au 1^{er} janvier 2007	3 071	1 561	15	4 647
Amortissements de l'exercice	448	300	0	748
Amortissements repris par voie de regroupements d'entreprises	1	2	0	3
Pertes de valeur	2	1	0	3
Reprises de pertes de valeur	(6)	0	(3)	(9)
Cessions et mises au rebut ⁽¹⁾	(101)	(143)	0	(244)
Écarts de conversion	8	(3)	1	6
Reclassements en immeubles de placement	(8)	0	0	(8)
Autres virements de poste à poste	71	(76)	0	(5)
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2007	3 486	1 642	13	5 141

(1) Dont cessions des activités au Maroc pour respectivement 16 M€ et 26 M€.

17.3 Valeurs nettes

(en M€)	Terrains, constructions et agencements	Matériels et autres immobilisations	Immobilisations corporelles en cours ⁽¹⁾	Total
Au 1 ^{er} janvier 2006	5 742	951	575	7 268
Au 31 décembre 2006	5 651	902	819	7 372
Au 31 décembre 2007	5 947	1 015	909	7 871

(1) Au 31 décembre 2007, les immobilisations en cours concernent essentiellement l'activité Hypermarchés pour 690 M€, l'activité Supermarchés pour 78 M€ et l'activité Immobilière pour 136 M€.

17.4 Montant en valeur nette des immobilisations corporelles en location-financement

(en M€)	Terrains, constructions et agencements	Matériels et autres immobilisations	Total
Au 31 décembre 2006	322	9	331
Hypermarchés France	102	3	105
Hypermarchés Italie	127	0	127
Autres Hypermarchés	24	1	25
Supermarchés	21	3	24
Alinéa	48	2	50
Au 31 décembre 2007	241	5	246
Hypermarchés France	91	2	93
Hypermarchés Italie	64	0	64
Autres Hypermarchés	22	0	22
Supermarchés	18	1	19
Alinéa	46	2	48

17.5 Sûretés

Des immobilisations corporelles sont données en garantie de dettes chez RT Mart Chine pour 15 M€.

17.6 Engagements

Les engagements relatifs aux immobilisations corporelles sont donnés en note 43.

note 18 IMMEUBLES DE PLACEMENT

18.1 Variation

(en M€)	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Au 1^{er} janvier 2006	2 455	600	1 855
Acquisitions liées à des regroupements d'entreprises	5	1	4
Autres acquisitions	170	0	170
Cessions et mises au rebut	(35)	(10)	(25)
Amortissements de l'exercice	0	104	(104)
Pertes de valeur	0	0	0
Reprises de pertes de valeur	0	(4)	4
Écarts de conversion	(7)	(3)	(4)
Transfert du poste « Immobilisations corporelles »	153	36	117
Autres virements de poste à poste	(1)	0	(1)
Autres	2	0	2
Au 31 décembre 2006	2 742	724	2 018

(en M€)	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Au 1^{er} janvier 2007	2 742	724	2 018
Acquisitions liées à des regroupements d'entreprises	70	2	68
Autres acquisitions	234	0	234
Cessions et mises au rebut ⁽¹⁾	(71)	(12)	(59)
Amortissements de l'exercice	0	119	(119)
Pertes de valeur	0	0	0
Reprises de pertes de valeur	0	(1)	1
Écarts de conversion	5	0	5
Transfert du poste « Immobilisations corporelles »	142	8	134
Au 31 décembre 2007	3 122	840	2 282

(1) Dont cessions des activités au Maroc pour 14 M€ en valeurs brutes et 4 M€ en amortissements.

18.2 Montant en valeur nette des immeubles de placement en location-financement

(en M€)	
Au 31 décembre 2006	114
France	7
Italie	107
Au 31 décembre 2007	113
France	6
Italie	107

Des immeubles de placement sont donnés en garantie de dettes en Italie pour 330 M€ et en Chine continentale pour 11 M€.

Les engagements relatifs aux immeubles de placement sont donnés en note 43.

Les immeubles de placement ont généré en 2007 des produits locatifs pour 361 M€ (319 M€ en 2006) et des charges opérationnelles directes pour 180 M€, dont 9 M€ n'ont généré aucun produit locatif (en 2006, respectivement, 170 M€ et 7 M€).

Au 31 décembre 2007, les immeubles de placement présentent une juste valeur estimée à 4 886 M€ pour une valeur nette comptable inscrite au bilan de 2 282 M€ (respectivement 4 018 M€ et 2 018 M€ en 2006).

→ → → → note 19 PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

19.1 Variation

(en M€)	2007	2006
Au 1^{er} janvier	83	52
Résultat de l'exercice (quote-part)	(6)	0
Distribution au cours de l'exercice	0	0
Participations acquises ⁽¹⁾	89	0
Autres acquisitions et augmentations de capital	3	31
Sorties	(11)	0
Écarts de conversion	(6)	0
Au 31 décembre	152	83

(1) Les participations acquises en 2007 correspondent aux prises de participation de 21 % dans le groupe ukrainien de supermarchés Furshet (83 M€) et de 30 % dans la société Santander Consumer France/Métier bancaire (6 M€).

19.2 Détail des participations dans les sociétés mises en équivalence

Sociétés	Pays	% d'intérêt	Valeur de mise en équivalence au 31.12.2007	Dont écart d'acquisition
Galleria Commerciale Porta di Roma SpA	Italie	20	26	
Il Mulino Srl	Italie	20	2	
Immobiliare Commerciale Xxi Srl	Italie	20	1	
Vulcano SpA	Italie	23	21	
Iniziative commerciali Napoli SpA	Italie	25	4	
Centro commerciale C'E' SA	Italie	49	2	
Business Advisor Srl	Italie	49	NS	
Centro commerciale C'E' 2 Srl	Italie	49	NS	
Valauchan International	Luxembourg	9	13	3
MGV Distri-Hiper	Roumanie	29	1	
Anthousa/Furshet	Ukraine	21	77	54
Santander Consumer France	France	30	5	
Total			152	57

NS = non significatif

19.3 Principales données financières des sociétés mises en équivalence (à 100 % et en M€)

Sociétés	2007				2006			
	Total bilan	Capitaux propres	Produits des activités ordinaires	Résultat net	Total bilan	capitaux propres	Produits des activités ordinaires	Résultat net
Galleria Commerciale Porta di Roma SpA	270	47	17	NS	179	46	NS	NS
Innova Costruzioni Srl ⁽¹⁾	-	-	-	-	35	4	8	3
Il Mulino Srl	27	1	3	1	28	NS	2	NS
Immobiliare Commerciale Xxi Srl	40	NS	3	(1)	40	NS	2	NS
Vulcano SpA	196	32	11	3	161	24	6	5
Iniziative commerciali Napoli SpA	51	14	18	NS	31	14	5	NS
Centro commerciale C'E' SA	2	1	NS	NS	2	1	NS	NS
Business Advisor Srl	1	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS
Centro commerciale C'E' 2 Srl	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS
Valauchan International	121 ⁽²⁾	120	NS	NS	114 ⁽²⁾	114	NS	NS
MGV Distri-Hiper Roumanie	65	2	137	(1)	27	(1)	19	(4)
Anthousa/Furshet	312	109	238	3	NC	NC	NC	NC
Santander Consumer France	19	19	NS	(2)	NC	NC	NC	NC

NS : non significatif.

NC : non consolidé.

(1) La société a fait l'objet d'une prise de contrôle en 2007 entraînant un changement de la méthode de consolidation (passage de la mise en équivalence à l'intégration globale).

(2) Essentiellement des titres de Groupe Auchan SA.

 **note 20 CRÉDITS À LA CLIENTÈLE – ACTIVITÉ DE CRÉDIT**

Ce poste entre dans la catégorie des Prêts et Créances. Il représente les créances que Banque Accord et ses filiales ainsi que Comfactor détiennent sur les clients. Il s'agit de prêts personnels, de crédits revolving et du différé de paiement sur les cartes Accord, ainsi que les créances de l'activité captive de factoring exercée par Comfactor en Italie.

(en M€)	2007	2006
Valeur brute	3 019	2 696
dont échéances <i>inférieures ou égales à 3 mois</i>	1 118	916
<i>à plus de 3 mois et inférieures ou égales à 1 an</i>	595	584
<i>à plus de 1 an et inférieures ou égales à 5 ans</i>	1 196	1 117
<i>à plus de 5 ans</i>	110	79
Dépréciation	(226)	(203)
Valeur nette	2 793	2 493
<i>dont non courant</i>	1 129	831
<i>courant</i>	1 664	1 662

note 21 AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Compte tenu de la nature de ses activités, l'exposition du Groupe au risque de défaut de ses débiteurs ne peut avoir une incidence significative sur son activité, sa situation financière ou son patrimoine.

21.1 Classement des actifs financiers non courants par catégories en valeur nette

(en M€)	2007	2006
Actifs financiers détenus à des fins de transaction ⁽¹⁾	8	7
Placements détenus jusqu'à l'échéance	Néant	Néant
Actifs financiers disponibles à la vente ⁽²⁾	152	153
Prêts et créances émis par l'entreprise	311	291
<i>Créances financières</i> ⁽³⁾	84	91
<i>Créances sur cessions d'immobilisations à plus de 1 an</i> ⁽⁴⁾	24	3
<i>Autres créances hors exploitation</i>	47	49
<i>Charges constatées d'avance</i> ⁽⁵⁾	156	148
Autres actifs financiers non courants (valeur nette)	471	451
Dont dépréciations cumulées	12	12

(1) Les actifs financiers détenus à des fins de transaction correspondent à des valeurs mobilières de placement.

(2) Les actifs financiers disponibles à la vente sont composés essentiellement de titres de participation de sociétés ni contrôlées ni sous influence notable (dont les titres du Mexique : cf. note ci-dessous). Ils comprennent également des titres de participation dans des filiales dont l'incidence est négligeable sur les comptes du Groupe.

(3) Les créances financières comprennent essentiellement des dépôts de garantie.

(4) Créances portant intérêts ou faisant l'objet d'une actualisation.

(5) Les charges constatées d'avance comprennent essentiellement des droits d'utilisation de terrains en Pologne, en Russie et en Chine.

21.2 Titres du Mexique

Le groupe Auchan a cédé en 2003 à la société Comerci ses galeries marchandes localisées au Mexique sous conditions suspensives du paiement intégral du prix convenu. Celui-ci est échelonné de 2003 à 2008. Le transfert définitif des titres n'aura lieu qu'au moment du dernier paiement. Celui-ci a été effectivement encaissé le 28 février 2008. Toutefois, le Groupe n'exerce plus le contrôle de ces sociétés immobilières depuis le 28 février 2003. Par conséquent, la totalité des titres, considérés comme actifs disponibles à la vente, est comptabilisée à l'actif à sa juste valeur pour un montant de 90 M€ (dont <3> M€ d'ajustement cumulé de juste valeur). Le montant des paiements déjà reçus est, quant à lui, inscrit en autres dettes courantes pour un montant de 79 M€, la contre-valeur des paiements à recevoir est de 14 M€ ; le solde représente les écarts de change dollar US/euro.

21.3 Classement des actifs financiers courants par catégories en valeur nette

(en M€)	2007	2006
Actifs financiers détenus à des fins de transaction ⁽¹⁾	1 433	1 275
Placements détenus jusqu'à l'échéance	Néant	Néant
Actifs financiers disponibles à la vente	Néant	Néant
Prêts et créances émis par l'entreprise ⁽²⁾	2 292	2 054
<i>Créances financières</i>	33	17
<i>Autres créances</i>	2 259	2 037
Dont dépréciations cumulées	61	60

(1) Les actifs financiers détenus à des fins de transaction correspondent à des valeurs mobilières de placement. Ils sont inclus dans le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » (cf. note 27).

(2) Les prêts et les créances émis par l'entreprise sont présentés au bilan en « Autres créances courantes ».

◆◆◆◆ note 22 ACTIFS ET PASSIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS

22.1 Analyse des impôts différés actifs et passifs

(en M€)	Actif		Passif		Net	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006
Sur les différences temporelles	87	85	598	561	(511)	(476)
Provisions non déductibles	30	26	(84)	(88)	114	114
Immobilisations et amortissements	39	50	443	474	(404)	(424)
Immeubles de placement et amortissements	11	23	120	108	(109)	(85)
Locations-financements	0	(19)	44	38	(44)	(57)
Stocks	5	6	(25)	(71)	30	77
Avantages au personnel	0	0	1	(8)	(1)	8
Provisions réglementées	0	(2)	83	66	(83)	(68)
Autres	2	1	16	42	(14)	(41)
Sur déficits reportables	1	0	0	(2)	1	2
Actifs/passifs d'impôts différés	88	85	598	559	(510)	(474)

22.2 Impôts différés non activés

Des actifs d'impôts différés d'un montant de 76 M€ relatifs aux déficits fiscaux reportables, aux crédits d'impôts et aux autres différences temporelles ne sont pas comptabilisés car leur récupération n'est pas jugée probable.

Les échéances d'impôts différés non activés se détaillent comme suit :

(en M€)	2007	2006 ⁽¹⁾
Échéance entre 2008 et 2012	57	40
Échéance entre 2013 et 2017	10	7
Au-delà de 2017	9	18
Total impôts différés non activés	76	65

(1) Retraité des activités marocaines cédées.

22.3 Variation des actifs et des passifs d'impôts différés (+ : actif ou charge, () : passif ou produit)

(en M€)	01.01.2007	Inscrits dans le résultat	Inscrits en capitaux propres	Reclassements	Variations de périmètre	Écarts de conversion	31.12.2007
Sur les différences temporelles	(476)	(13)	(6)	1	(16)	(1)	(511)
Provisions non déductibles	114	(9)		9			114
Immobilisations et amortissements	(424)	26		(6)	1	(1)	(404)
Immeubles de placement et amortissements	(85)	14		(23)	(15)		(109)
Locations-financements	(57)	16		(3)			(44)
Stocks	77	(48)		1			30
Avantages au personnel	8	(3)	(6)				(1)
Provisions réglementées	(68)	(17)		2			(83)
Autres	(41)	8		21	(2)		(14)
Sur déficits reportables générés dans l'exercice	2			(1)			1
Sur déficits reportables utilisés dans l'exercice	0						0
Actifs/passifs d'impôts différés	(474)	(13)	(6)	0	(16)	(1)	(510)

La baisse des taux d'imposition en Italie et en Chine continentale a un impact positif sur le résultat de 6 M€. Les variations de périmètre comprennent la sortie des activités marocaines pour (2) M€ et l'entrée de sociétés consolidées par intégration globale ou proportionnelle pour (14) M€ (Italie pour [12] M€, Russie pour [3] M€ et autres pays pour 1 M€).

 **note 23 STOCKS**

Ce poste comprend essentiellement des stocks de marchandises.

(en M€)	2007	2006
Valeur brute	3 043	2 695
Dépréciation	(79)	(78)
Valeur nette	2 964	2 617

Les activités marocaines, cédées en 2007, figuraient dans ce poste à fin 2006 pour 22 M€.

Évolution de la dépréciation

(en M€)	2007	2006
Au 1^{er} janvier	(78)	(86)
Dotations	(62)	(62)
Reprises	59	68
Variations de périmètre et écarts de conversion	2	2
Au 31 décembre	(79)	(78)

Aucun stock n'est donné en nantissement de dettes.

 **note 24 CLIENTS**

Ce poste enregistre essentiellement des créances sur des franchisés ainsi que les loyers à encaisser du métier Immobilier.

(en M€)	2007	2006
Valeur brute	433	426
Dépréciation	(50)	(65)
Valeur nette	383	361

Les activités marocaines, cédées en 2007, figuraient dans ce poste à fin 2006 pour 13 M€.

 **note 25 CRÉANCES D'IMPÔT EXIGIBLE**

(en M€)	2007	2006
Valeur brute	67	32
Dépréciation	(5)	(5)
Valeur nette	62	27

note 26 AUTRES CRÉANCES COURANTES

(en M€)	2007	2006
Créances diverses	2 226	1 986
Charges constatées d'avance	127	128
Valeur brute	2 353	2 114
Dépréciation	(61)	(60)
Valeur nette	2 292	2 054

Les activités marocaines, cédées en 2007, figuraient dans ce poste à fin 2006 pour 19 M€.

Les créances diverses correspondent essentiellement à des créances fiscales et sociales ainsi qu'à des produits à recevoir des fournisseurs.

Eurauchan, filiale de Groupe Auchan SA, dispose d'un programme de titrisation de créances commerciales. Au 31 décembre 2007, le montant des créances cédées mais non décomptabilisées dans ce financement est de 10 M€ (235 M€ au 31 décembre 2006) tandis que le financement accordé par l'intermédiaire de cette titrisation est de 5 M€ (210 M€ au 31 décembre 2006). Eurauchan reste soumis au risque de non-paiement de ces créances.

note 27 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie présentée dans le tableau des flux de trésorerie correspond aux éléments suivants :

(en M€)	2007	2006
Valeurs mobilières de placement à moins de 3 mois	1 433	1 275
Disponibilités	962	1 033
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 395	2 308
Soldes créditeurs de banque (cf. note 32)	(541)	(749)
Trésorerie nette	1 854	1 559

note 28 CAPITAUX PROPRES

28.1 Détenteurs du capital

Au 31 décembre 2007, le capital de Groupe Auchan SA est détenu par les sociétés de l'Association Familiale Mulliez à hauteur de 87 % et par les salariés à hauteur de 13 % via le FCP Valauchan et la société Valauchan Sopaneer International.

28.2 Nombre d'actions composant le capital social

	2007	2006
Au 1^{er} janvier	31 419 437	31 785 431
Émission en numéraire	24 767	0
Fusion absorption de sociétés actionnaires de Groupe Auchan SA	1 054	0
Réduction de capital par annulation d'actions propres	0	(365 994)
Au 31 décembre	31 445 258	31 419 437

Au 31 décembre 2007, le capital social s'élève à 628 905 160 € contre 628 388 740 € au 31 décembre 2006 ; il est composé d'actions ordinaires au nominal de 20 €, entièrement libérées.

28.3 Actions propres

En 2007, 454 actions propres ont été acquises pour un montant de 0,1 M€ et 36 636 actions ont été cédées pour 10 M€ dans le cadre du dénouement de plans d'achat d'actions. Groupe Auchan SA détient 33 611 actions propres au 31 décembre 2007 pour un coût de 10 M€. Celles-ci sont affectées à la couverture des plans d'options d'achat d'actions attribués au management du Groupe.

28.4 Réserve légale

La réserve légale de Groupe Auchan SA s'élève à 63 M€ au 31 décembre 2007.

28.5 Réserves détaillées par nature

28.5.1 Réserve de conversion

Elle s'élève à 54 M€ au 31 décembre 2007, contre 67 M€ au 31 décembre 2006.

Elle se ventile comme suit par pays (en part du groupe) :

(en M€)	2007	2006
Pologne	89	64
Hongrie	4	6
Chine continentale	(11)	(2)
Taiwan	(14)	(1)
Russie	(7)	1
Ukraine	(7)	0
Maroc (activité cédée en 2007)	0	(1)
Total	54	67

28.5.2 Réserve de réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente

Variation (en M€)	2007	2006
Au 1 ^{er} janvier	(2)	8
Variation	(1)	(10)
Au 31 décembre	(3)	(2)

28.5.3 Réserve de couverture des flux de trésorerie

Variation (en M€)	2007	2006
Au 1 ^{er} janvier	3	7
Variation	(7)	(4)
Au 31 décembre	(4)	3

28.5.4 Réserve de couverture d'actifs nets

Variation (en M€)	2007	2006
Au 1 ^{er} janvier	0	0
Variation	6	0
Au 31 décembre	6	0

note 29 AVANTAGES AU PERSONNEL

Selon les règles et les pratiques propres à chaque pays, le personnel du Groupe bénéficie d'avantages à long terme ou postérieurs à l'emploi.

Ces avantages complémentaires prennent la forme soit de régimes à cotisations définies, soit de régimes à prestations définies.

29.1 Régimes à cotisations définies

Ces régimes se caractérisent par des versements de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. Les cotisations à ces régimes sont inscrites en charges lorsqu'elles sont encourues. Elles s'élèvent à 302 M€ en 2007 (283 M€ en 2006).

29.2 Régimes à prestations définies

Les régimes à prestations définies concernent principalement les indemnités de fin de carrière en France et les indemnités de rupture légale en Italie (TFR).

Les provisions (non courantes et courantes) pour avantages au personnel s'élèvent à 174 M€ au 31 décembre 2007 (contre 224 M€ au 31 décembre 2006), dont 4 M€ au titre des autres avantages à long terme et 170 M€ au titre des avantages postérieurs à l'emploi.

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'estimation des obligations sont les suivantes :

Hypothèses actuarielles	2007		2006	
	France	Italie	France	Italie
Taux d'actualisation au 1 ^{er} janvier	4,35 %	4,00 %	4,00 %	4,00 %
Taux d'actualisation au 31 décembre	5,35 %	4,50 %	4,35 %	4,00 %
Taux de rendement attendu des actifs au 1 ^{er} janvier	4,35 %	NA	4,00 %	NA
Taux d'augmentation attendu des salaires	2,50 %	2,50 %	2,50 %	2,00 %

NA = non applicable car pas d'actif.

28.6 Intérêts minoritaires

Les intérêts hors Groupe sont essentiellement constitués des intérêts minoritaires dans le capital de ISMS et de ses filiales (activité des Supermarchés pour 57 M€), dans les filiales en Chine continentale et à Taïwan pour 47 M€ et dans Soparimmofonds, société qui détient certaines filiales du métier Immobilier, pour 14 M€.

28.7 Dividende proposé

Le 27 mars 2008, un dividende de 180 M€, correspondant à 5,72 € par action, a été proposé par le directoire à l'Assemblée Générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2007. Le dividende distribué au titre de l'exercice 2006 était de 6,36 € par action soit 199 M€.

L'affectation du résultat 2007 n'est pas comptabilisée dans les états financiers au 31 décembre 2007.

L'évolution de la valeur actuelle de l'obligation au titre des régimes à prestations définies est la suivante :

Variation (en M€)	2007	2006
Valeur actualisée de l'obligation au 1^{er} janvier	319	336
Coût financier	12	11
Coût des services rendus	9	41
Prestations payées	(39)	(52)
Écarts actuariels	(18)	(19)
Autres	1	2
Valeur actualisée de l'obligation au 31 décembre	284	319

La diminution du coût des services rendus est essentiellement due au changement de régime des TFR en Italie.

L'évolution de la juste valeur des actifs des régimes à prestations définies est la suivante :

(en M€)	2007	2006
Juste valeur des actifs au 1^{er} janvier	97	91
Rendements attendus des actifs	4	4
Cotisations payées	19	1
Prestations payées	(4)	(3)
Écarts actuariels	(2)	1
Autres	0	3
Juste valeur des actifs au 31 décembre	114	97

L'estimation des cotisations qui seront payées au titre de 2008 s'élève à 29 M€.

La décomposition des actifs des régimes à prestations définies en France par grandes catégories est la suivante :

	2007	2006
Actions	32 %	20 %
Obligations	57 %	68 %
Immobilier	11 %	12 %

Le rapprochement des données du bilan avec l'obligation actuarielle des plans à prestations définies s'analyse comme suit :

(en M€)	2007	2006
Valeur actualisée des obligations non financées	170	194
Valeur actualisée des obligations financées	114	125
Juste valeur des actifs	(114)	(97)
Déficit/(excédent)	170	222
Passif net reconnu au bilan	170	222

La provision nette comptabilisée au bilan a évolué de la façon suivante :

(en M€)	2007	2006
Provision au bilan au 1^{er} janvier	222	245
Écarts actuariels comptabilisés par capitaux propres	(16)	(20)
<i>dont écarts actuariels d'expérience sur les passifs du régime</i>	(18)	(8)
<i>dont écarts actuariels d'expérience sur les actifs du régime</i>	0	0
Charges nettes de la période	17	48
Cotisations payées	(19)	(1)
Prestations payées sur la période	(34)	(50)
Provision au bilan au 31 décembre	170	222

Le montant cumulé des écarts actuariels comptabilisés en capitaux propres s'élève au 31 décembre 2007 à 12 M€ avant impôt et 8 M€ net d'impôt (respectivement [5 M€] et [2 M€] au 31 décembre 2006).

Les charges comptabilisées au titre des régimes à prestations définies se décomposent de la façon suivante :

(en M€)	2007	2006
Coût des services rendus	9	41
Coût financier	12	11
Rendement attendu des actifs	(4)	(4)
Charges comptabilisées	17	48
<i>dont charges de personnel</i>	9	41
<i>autres produits et charges financiers</i>	8	7

Les différences résultant du nouveau calcul des TFR, suite à la modification de la loi italienne, sont comptabilisées en résultat de la période pour un montant de 3 M€ avant impôt et 2 M€ net d'impôt.

note 30 PAIEMENTS BASÉS SUR DES ACTIONS

En contrepartie des services rendus, la société Groupe Auchan SA a attribué à certains membres du personnel des plans d'achat d'actions, et des plans d'attribution gratuite d'actions.

30.1 Plans d'achat d'actions

30.1.1 Évolution du nombre d'options et du prix d'exercice moyen pondéré sur les périodes 2006 et 2007

	2007		2006	
	Prix d'exercice moyen pondéré en €	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré en €	Nombre d'options
Options en début d'exercice	282,58	148 919	278,35	111 722
Options émises durant l'exercice	321,56	66 310	294,05	40 155
Options exercées durant l'exercice	282,11	36 005		0
Options annulées ou perdues	281,96	3 800	278,63	2 958
Options échues		0		0
Options en fin d'exercice	297,42	175 424	282,58	148 919
<i>Fourchette de prix</i>	272,98/321,56		272,98/294,05	
<i>Durée de vie contractuelle moyenne pondérée</i>	27 mois		24 mois	
Options exerçables en fin d'exercice		0		0

30.1.2 Valeurs en moyenne pondérée des différents plans attribués en 2004, 2005, 2006 et 2007

	Plan attribué au cours de l'année			
	2007	2006	2005	2004
Juste valeur des options	70,19 €	70,23 €	61,77 €	61,05 €
Prix de l'action	321,56 €	294,05 €	280,03 €	272,98 €
Prix d'exercice	321,56 €	294,05 €	280,03 €	272,98 €
Volatilité attendue	20,24 %	25,62 %	26,49 %	27,12 %
Durée de vie de l'option	4 ans	4 ans	4 ans	4 ans
Dividendes attendus	0,92 %	1,03 %	1,24 %	1,88 %
Taux d'intérêt sans risque	4,54 %	3,81 %	2,63 %	3,56 %
Type de modèle	Binomial	Binomial	Binomial	Binomial

La volatilité a été établie sur une analyse portant sur la volatilité implicite des cours de sociétés en rapport avec l'activité de Groupe Auchan SA sur une période de 5 ans précédant l'attribution.

30.1.3 Caractéristiques des plans d'options émis

- Les options sont indisponibles pendant une période de 4 ans à compter de la date d'attribution ;
- elles sont exerçables sur une période allant du 15 mai au 20 juin, l'année de l'échéance du plan ;
- les conditions attachées à l'exercice des options sont une présence effective et continue au sein de la société émettrice ou de l'une de ses filiales. Toute suspension de contrat intervenant pour toute autre raison que la maladie ou la maternité emporte caducité des droits à options (et toute autre condition spécifique à la société émettrice). En outre, pour les bénéficiaires expatriés, il faut que leur mission à l'expatriation ait été menée à son terme. Tout retour anticipé dans le pays d'origine implique la caducité des droits à options.

30.1.4 Impact sur le compte de résultat (charges de personnel)

L'impact annuel par plan est inférieur à 1 M€. L'impact total (en cumulé) des plans comptabilisés est de 2 M€ en 2007 comme en 2006.

30.2 Plans d'attribution gratuite d'actions

30.2.1 Évolution du nombre d'actions gratuites et du prix d'exercice moyen pondéré sur les périodes 2006 et 2007

	2007	2006
	Nombre d'actions	Nombre d'actions
Actions gratuites en début d'exercice	0	0
Actions gratuites attribuées durant l'exercice	30 167	0
Actions gratuites annulées ou perdues	0	0
Actions gratuites en fin d'exercice	30 167	0

30.2.2 Valeurs en moyenne pondérée des différents plans

Plans attribués au cours de l'année 2007	
Juste valeur des actions	315,70 €
Prix de l'action	321,56 €
Volatilité attendue	20,66 %
Durée de vie de l'attribution	2 ans
Dividendes attendus	0,92 %
Taux d'intérêt sans risque	4,16 %
Type de modèle	binomial

La volatilité a été établie sur une analyse portant sur la volatilité implicite des cours de sociétés en rapport avec l'activité de Groupe Auchan SA sur une période de 2 ans précédant l'attribution.

Il n'y a pas de conditions de performance attachées à ce plan d'attribution gratuite d'actions.

30.2.3 Caractéristiques du plan d'attribution gratuite

- Date de mise en place du plan : 10 octobre 2007;
- Valeur de l'action sous-jacente : 321,56 €;
- Période d'attribution : 10 octobre 2009.

30.2.4 Impact sur le compte de résultat (charges de personnel)

L'impact est inférieur à 1 M€.

note 31 PROVISIONS

31.1 Non courantes

(en M€)	Litiges fiscaux	Taxe d'équarrissage ⁽¹⁾	Autres litiges	Avantages au personnel	Divers	Total
Au 31 décembre 2006	61	47	23	195	18	344
Dotations	20	0	0	23	3	46
Reprises de provisions utilisées ⁽²⁾	(18)	0	0	(57)	(2)	(77)
Reprises de provisions sans objet ou reconstituées ⁽³⁾	(5)	0	(7)	0	(1)	(13)
Écarts actuariels comptabilisés par capitaux propres	0	0	0	(16)	0	(16)
Reclassements et autres mouvements ⁽⁴⁾	(3)	0	(15)	0	(10)	(28)
Au 31 décembre 2007	55	47	1	145	8	256

(1) Compte tenu de l'évolution du contentieux avec l'administration fiscale française, les dégrèvements reçus ou à recevoir relatifs aux années 2001 à 2003 n'ont pas été, par prudence, reconnus en produits. Ceux relatifs à 2001 font l'objet de la provision.

(2) Concerne essentiellement :

litiges fiscaux : 16 M€ de rappels d'impôts ont été comptabilisés en « Charges externes » suite au dénouement des contentieux en France (7 M€), en Espagne (3 M€), en Russie (6 M€).

avantages au personnel : dont 50 M€ comptabilisés en « Charges de personnel » (coût des services rendus) et 7 M€ comptabilisés en « Autres produits et charges financières » (coût financier).

(3) Concerne essentiellement :

litiges fiscaux : dénouement de contentieux en France;

autres litiges : dénouement de litiges liés au personnel en France.

(4) Reclassement de la part à moins d'un an en provisions courantes.

31.2 Courantes

(en M€)	Litiges fiscaux	Autres litiges	Provisions pour garanties	Avantages au personnel	Divers	Total
Au 31 décembre 2006	9	86	32	29	19	175
Dotations	10	18	20	29	12	89
Reprises de provisions utilisées ⁽¹⁾	0	(17)	0	(29)	(11)	(57)
Reprises de provisions sans objet ou reconstituées ⁽²⁾	0	(30)	(32)	0	0	(62)
Reclassements et autres mouvements ⁽³⁾	(6)	22	0	0	9	25
Au 31 décembre 2007	13	79	20	29	29	170

(1) Reprises de provisions utilisées : il s'agit de diverses reprises de provisions dont les montants sont toujours inférieurs à 7 M€.

(2) Reprises de provisions sans objet ou reconstituées :

Autres litiges : les reprises de provisions sans objet correspondent en partie à des risques et à des litiges dénoués à hauteur de l'excédent de provisions par rapport à la charge constatée ; elles concernent pour 25 M€ des litiges fournisseurs et divers tiers (dont 18 M€ en France suite à un délai de recours prescrit) et pour 5 M€ à des litiges avec le personnel (dont 2 M€ en Italie).

La provision pour garanties est reconstituée en totalité à chaque clôture, la charge étant principalement constatée en « charges externes ». La provision pour garanties est désormais établie sur la base du taux de panne réel.

(3) Dont 28 M€ de reclassement de la part à moins d'un an des provisions non courantes.

Dont (2) M€ de variation de périmètre (cession des activités marocaines).

note 32 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES

32.1 Emprunts et dettes financières non courantes

(en M€)	2007	2006
Emprunts obligataires	1 599	1 686
Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit	603	954
Dettes sur contrats de location-financement	234	245
Emprunts et dettes financières divers	167	334
Total	2 603	3 219

32.2 Emprunts et dettes financières courantes

(en M€)	2007	2006
Emprunts obligataires	794	80
Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit	425	104
Dettes sur contrats de location-financement	17	30
Emprunts et dettes financières divers	104	82
Soldes créditeurs de banques	541	749
Total	1 881	1 045

Les intérêts courus figurent dans la rubrique « Emprunts et dettes financières divers », hors ceux relatifs aux emprunts obligataires.

32.3 Principales caractéristiques des emprunts et des dettes financières

32.3.1 Emprunts obligataires

Il s'agit d'emprunts émis au Luxembourg dans le cadre du programme EMTN (Euro Medium Term Notes).

(en M€)				31.12.2007		31.12.2006	
Société emprunteuse	Taux d'intérêt nominal	Date d'émission	Échéance	Valeur nominale	Valeur comptable	Valeur nominale	Valeur comptable
Groupe Auchan SA	Euribor 3M + 0,14 %	20.04.2004	20.04.2007	0	0	50	50
Groupe Auchan SA	3,5000 %	22.07.2003	22.07.2008	750	757	750	752
Groupe Auchan SA	4,1250 %	04.05.2004	04.05.2011	300	303	300	305
Groupe Auchan SA	3,0000 %	28.06.2005	28.06.2010	600	585	600	583
Groupe Auchan SA	Euribor 3M + 0,18 %	09.03.2005	09.03.2012	75	75	75	75
Groupe Auchan SA	5,1250 %	18.07.2007	18.07.2014	650	674	0	0

32.3.2 Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit

(en M€)				31.12.2007		31.12.2006	
Société emprunteuse	Taux d'intérêt nominal	Date d'émission	Échéance	Valeur nominale	Valeur comptable	Valeur nominale	Valeur comptable
Erregeest S.p.A.	Euribor 3M + 0,39%	03.10.2005	30.03.2007	0	0	55	55
Groupe Auchan SA	3,4640%	15.05.2003	15.05.2008	136	136	236	235
Erregeest S.p.A.	Euribor 3M + 0,475%	30.06.2005	25.06.2010	80	80	80	80
Auchan S.p.A.	Euribor 3M + 0,15%	15.03.2003	15.03.2013	111	111	130	130
Auchan Coordination Services	Euribor 3M + 0,125%	11.04.2007	11.04.2008	112	112	0	0
GCI	Euribor 3M + (1,05% et 1,15%)	22.12.2004	09.12.2011	316	316	252	252

Il existe d'autres emprunts et lignes de crédit dont les montants unitaires sont inférieurs à 50 M€.

Le montant des lignes de crédit à long et moyen terme accordées et confirmées par les banques, mais non utilisées au 31 décembre 2007, est donné en note 43.

32.3.3 Engagements d'achats de titres auprès des actionnaires minoritaires

Le Groupe a consenti à des actionnaires minoritaires de certaines de ses filiales consolidées par intégration globale des engagements de rachat de leur participation. Ces engagements sont valorisés et classés en dettes du fait de l'existence d'une promesse d'achat à valeur de marché. La valeur des engagements est déterminée en fonction de la valeur d'expertise du sous-jacent et s'élève à 52 M€ au 31 décembre 2007.

Variation (en M€)	31.12.2006	Augmentation	Diminution	31.12.2007
Valsuper France	17	0	(3)	14
Valauchan Italie	21	11	0	32
Autres	8	0	(2)	6
Total	46	11	(5)	52

 note 33 DETTES FINANÇANT L'ACTIVITÉ DE CRÉDIT

(en M€)	2007	2006
Emprunts obligataires	750	571
Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit	941	649
Dettes financières diverses	623	565
Autres (dont soldes créditeurs de banques)	116	367
Total	2 430	2 152
Dont non courant	997	952
courant	1 433	1 200

Les intérêts courus, hors ceux relatifs aux emprunts obligataires, figurent dans la rubrique « Emprunts et dettes financières divers ».

33.1 Caractéristiques des principaux emprunts obligataires

Il s'agit d'emprunts émis au Luxembourg dans le cadre du programme EMTN (Euro Medium Term Notes).

(en M€)				31.12.2007		31.12.2006	
Société emprunteuse	Taux d'intérêt nominal	Date d'émission	Échéance	Valeur nominale	Valeur comptable	Valeur nominale	Valeur comptable
Banque Accord SA	Euribor 3M + 0,10 %	02.05.2004	02.05.2007	0	0	20	20
Banque Accord SA	Euribor 3M + 0,22 %	30.09.2004	30.09.2009	150	150	150	150
Banque Accord SA	Euribor 3M + 0,18 %	30.09.2005	30.09.2010	200	200	200	200
Banque Accord SA	Euribor 3M + 0,175 %	16.06.2006	16.06.2011	200	200	200	200
Banque Accord SA	Euribor 3M + 0,17 %	06.06.2007	06.06.2012	200	200	0	0

33.2 Caractéristiques des principaux emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit

(en M€)				31.12.2007		31.12.2006	
Société emprunteuse	Taux d'intérêt nominal	Date d'émission	Échéance	Valeur nominale	Valeur comptable	Valeur nominale	Valeur comptable
Banque Accord SA	Euribor 3M + 0,10 %	27.12.2005	27.12.2010	100	100	100	100
Banque Accord SA	3,4640 %	15.05.2003	15.05.2008	177	177	177	177
Banque Accord SA	EONIA + 0,125 %	31.12.2007	02.01.2008	102	102	0	0
Groupe Auchan SA pour prêt à Banque Accord en 2007	3,4640 %	15.05.2003	15.05.2008	100	100	0	0
Auchan Coordination Services pour prêt à Banque Accord	Euribor 3M + 0,125 %	11.04.2007	11.04.2008	68	68	0	0

Il existe d'autres emprunts et lignes de crédit dont les montants unitaires sont inférieurs à 50 M€.

Le montant des lignes de crédit à long et moyen terme accordées et confirmées par les banques, mais non utilisées au 31 décembre 2007, est donné en note 43.

note 34 INSTRUMENTS FINANCIERS

34.1 Produits et charges sur instruments financiers

34.1.1 Comptabilisés en résultat

(en M€)	2007	
	Hors activité de crédit	Activité de crédit
Produits d'intérêts sur les dépôts bancaires	18	1
Produits d'intérêts sur les prêts et les créances émis par l'entreprise non dépréciés	6	230
Produits d'intérêts sur les prêts et les créances émis par l'entreprise dépréciés	0	0
Dividendes perçus au titre des actifs disponibles à la vente	N/S	0
Gain net de change	5	0
Profits nets sur les actifs disponibles à la vente sortis des capitaux propres	0	0
Variation de juste valeur sur les instruments dérivés (sauf couverture de juste valeur)	3	2
Profits nets sur les actifs financiers détenus à des fins de transaction	28	1
Profits nets sur instruments dérivés dans le cadre des couvertures de juste valeur	0	0
Profits nets sur passifs financiers dans le cadre des couvertures de juste valeur	0	0
Gain de valeur sur actifs disponibles à la vente	0	0
Variation nette de juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie sortie des capitaux propres	13	3
Produits sur instruments financiers	73	237
Commissions d'engagement	2	0
Charges d'intérêts sur passifs financiers évalués au coût amorti	118	66
Pertes nettes sur les actifs disponibles à la vente sortis des capitaux propres	1	0
Variation de juste valeur sur les instruments dérivés (sauf couverture de juste valeur)	0	1
Pertes nettes sur les actifs financiers détenus à des fins de transaction	N/S	0
Pertes nettes sur instruments dérivés dans le cadre des couvertures de juste valeur	6	0
Pertes nettes sur passifs financiers dans le cadre des couvertures de juste valeur	100	7
Perte de valeur sur actifs disponibles à la vente	1	0
Perte de valeur sur les prêts et les créances émis par l'entreprise	(12)	23
Part inefficace de la variation de juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie	2	0
Charges sur instruments financiers	218	97
Résultat net sur instruments financiers	(145)	140

Le résultat ci-dessus inclut les éléments suivants qui résultent d'actifs ou de passifs qui ne sont pas à la juste valeur par le biais du compte de résultat et donc au coût amorti.

Produit total d'intérêts	24	231
Charge totale d'intérêts	118	69

34.1.2 Comptabilisés directement en capitaux propres

(en M€)	2007	
	Hors activité de crédit	Activité de crédit
Variation nette de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	(1)	0
Variation nette de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente transférés en résultat (cession)	0	0
Part efficace des variations de juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie	5	1
Juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie transférés en résultat	(13)	(3)
Part efficace des variations de juste valeur des instruments d'un investissement net dans une activité à l'étranger	9	0
Écart de change résultant des activités à l'étranger	6	0

(en M€)	2007	
	Hors activité de crédit	Activité de crédit
Réserve de juste valeur	(1)	0
Réserve de couverture	1	(2)
Réserve de conversion	6	0

34.2 Risques

Le Groupe est exposé, au cours de l'exercice normal de son activité, à des risques de taux d'intérêt, de change, de crédit et de liquidité. Il a recours à des instruments financiers dérivés pour atténuer ces risques.

Le Groupe a mis en place une organisation permettant de gérer de façon centralisée les risques de marché (risque de liquidité, de taux et de change).

Au 31 décembre 2007, ces dérivés figurent au bilan en valeur de marché en actifs et passifs courants et non courants.

34.3 Risque de crédit

Le Groupe travaille uniquement avec des banques de 1^{er} rang sur les financements (cf. risque de contrepartie sur les lignes de crédit confirmées non utilisées) et les opérations de dérivés de taux et de change. Le risque de contrepartie est donc non significatif.

Concernant les placements, la politique du Groupe est de placer les excédents sur des contreparties notées A1 ou P1 en gestion monétaire.

34.3.1 Hors activité de crédit

Les créances clients et autres créances correspondent majoritairement à des créances vis-à-vis des franchisés, les participations publicitaires et coopérations commerciales des fournisseurs ainsi que les charges constatées d'avance. Ces opérations ne présentent pas de risques significatifs.

34.3.2 Gestion du risque de crédit client par Banque Accord (activité de crédit)

La gestion et le suivi du risque de crédit de Banque Accord sont assurés par les Directions Risque des filiales ou du partenaire, la Direction Risque Groupe et le contrôle interne à travers des comités risques. Pour la France et le Portugal, il est assuré par la Direction Risque locale. Pour les autres pays, c'est le partenaire qui est dépositaire de la gestion du Risque de Crédit, car ce sont ses processus clients, et son système, qui déterminent le risque. Dans les joint-ventures, où existe une ressource Risque locale (cas de l'Espagne et de la Russie), le risque est suivi par cette structure et la Direction Risque Groupe, et la ressource locale peut, selon les cas, participer au développement de projets conjointement avec le partenaire. Dans tous les cas, le risque est suivi par la Direction Risque Groupe.

Ces comités ont pour mission la gestion des risques de crédit et la maîtrise d'ouvrage des projets impactant ces risques.

Perte de valeur hors activité de crédit

(en M€)	Actifs disponibles à la vente	Actifs financiers et créances clients
Solde au 1^{er} janvier 2007	4	137
Perte nette de valeur	1	(12)
Variation de périmètre	0	(2)
Écart de conversion	0	0
Solde au 31 décembre 2007	5	123

Ils valident le pilotage du risque, s'assurent de l'efficacité de l'existant et prennent les décisions de modification de la chaîne du risque et du système de notation, valident la prévision budgétaire du provisionnement et du coût du risque d'un nouveau produit et sont responsables de la maintenance de la documentation sur les sujets suivants : ouverture de tous produits de crédit ou de paiement, gestion des plafonds, recouvrement. Des comités réguliers au niveau national et Groupe valident la stratégie, les méthodologies mises en place et surtout les performances réalisées en termes de risque.

Les systèmes de décision de crédit sont basés sur une approche statistique complétée par des examens par dossier et adaptés aux différents types de produits et de clients. Ils comprennent :

- des scores;
- des règles de refus clairement établies;
- des règles de justificatifs à fournir.

Le respect des décisions issues des scores et des règles, à l'encontre desquelles peu de dérogations sont réalisées, permet d'assurer un contrôle des risques précis. Les causes de dérogation et les personnes habilitées pour en réaliser sont définies par procédures et normalement contrôlées *a posteriori* : ces dérogations visent notamment à gérer de manière personnalisée l'octroi de crédits de montants plus importants ou destinés à des clientèles ciblées.

À l'image du marché mondial du crédit, le Groupe Banque Accord a perçu en 2007 les signes d'une tension du risque de crédit sur ses marchés.

La dégradation de l'environnement économique causée par la crise financière des subprimes a eu des conséquences dans plusieurs filiales, et, à des degrés divers, par des flux d'impayés en hausse ou des difficultés de recouvrement. C'est principalement le cas de la filiale espagnole qui, dans un pays marqué par un endettement des ménages en forte hausse, connaît actuellement une augmentation sensible du risque. Bien qu'elle ait été prévue, la filiale italienne a également connu une hausse très marquée de son risque de crédit. Au niveau consolidé, le risque reste néanmoins très bien contenu, grâce aux bonnes performances et aux poids des entités les plus matures – France et Portugal – ainsi qu'au développement maîtrisé des filiales de l'Est. En France, la tendance à l'augmentation des encours Neiertz s'est poursuivie sur l'exercice 2007.

Le contexte économique mondial n'a fait que renforcer la conviction du Groupe de doter rapidement et progressivement ses filiales d'un système bâlois de surveillance des risques, calqué sur le modèle français. Le projet Bâle II est ainsi en cours de développement dans les filiales portugaise et espagnole. En 2008, Banque Accord France va intensifier l'usage de son système bâlois dans la gestion quotidienne du risque, pour une distribution optimisée de ses crédits. Dans le prolongement de Bâle II, Banque Accord poursuivra également en 2008 son projet « Cap Clients » de consolidation de la connaissance clients, initié en 2007.

Balance âgée des impayés

Dès lors qu'il y a un impayé, les prêts et les créances auprès de la clientèle sont dépréciés. Banque Accord n'a pas d'encours en souffrance présentant des impayés non dépréciés.

Perte de valeur activité de crédit

(en M€)	Crédits à la clientèle
Solde au 1^{er} janvier 2007	203
Perte nette de valeur	23
Variation de périmètre	0
Écart de conversion	0
Solde au 31 décembre 2007	226

34.4 Risque de liquidité

La politique du Groupe est de disposer en permanence de financements à moyen et long terme suffisants, pour financer son besoin au bas de cycle saisonnier et de couvrir une marge de sécurité.

34.4.1 Précisions relatives aux risques d'exigibilité des dettes financières

Les financements bancaires à moyen et long terme contiennent les clauses d'engagements et de défauts habituelles pour ce type de contrat, à savoir, maintien de l'emprunt à son rang (*pari passu*), limitation des sûretés accordées aux autres prêteurs (*negative pledge*), limitation de cession substantielle d'actifs, défaut croisé et changement négatif significatif (*material adverse change*).

Le programme Euro Medium Term Note (EMTN) de Groupe Auchan SA et de Banque Accord, sous lequel sont placées des émissions obligataires, contient l'engagement de limitation des sûretés accordées aux autres obligataires (*Negative Pledge*) et une clause de défaut croisé.

Aucune dette financière n'incorpore un engagement ou une clause de défaut lié à la baisse de la notation du Groupe.

Certains financements bancaires à moyen et long terme comprennent une clause de défaut en cas de non-respect, à la date d'arrêt, du ratio suivant :

Dette financière nette consolidée/EBITDA consolidé < 3,5.

Au 31 décembre 2006 et 2007, ce ratio est respecté ; le calcul est le suivant :

(en M€)	2007	2006 ⁽³⁾
Dette financière nette ⁽¹⁾	2 066	1 964
EBITDA ⁽²⁾	2 070	2 123
	= 1	= 0,92

(1) Note 35.

(2) Résultat d'exploitation courant hors autres produits et charges d'exploitation et hors amortissements et provisions (hors dotations et reprises de provisions, à l'exception des dotations et reprises sur dépréciations des stocks).

(3) Après retraitement de la cession des activités marocaines en « Activités cédées ».

À noter que la société Gallerie Commerciali Italia (détenue à 51 % par Groupe Auchan SA et à 49 % par Simon Property Group), compte tenu de la nature immobilière de son activité, a sur son financement des engagements de ratios financiers spécifiques comprenant principalement les ratios suivants : ratio de Loan to Value, ratio de Couverture des Intérêts, ratio de Service de la Dette, ratio de Capacité de Remboursement (Dette financière nette/EBITDA). Au 31 décembre 2007, ces ratios sont respectés.

34.4.2 Exposition au risque de liquidité

Les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers s'analysent comme suit (y compris paiement des intérêts).

Hors activité de crédit (opérations en M€ en date du 31 décembre 2007)

Passifs financiers non dérivés	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels (-) = décaissements			
		Total	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires	2 393	(2 753)	(843)	(1 193)	(717)
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 028	(1 058)	(494)	(547)	(17)
Dettes de location-financement	251	(274)	(52)	(89)	(133)
Emprunts divers	271	(271)	(141)	(60)	(70)
Dettes fournisseurs	7 491	(7 494)	(7 480)	(14)	
Autres dettes courantes	2 667	(2 680)	(2 516)	(116)	(48)
Autres dettes non courantes	10	(10)		(7)	(3)
Dettes d'impôts exigibles	65	(65)	(65)		
Concours bancaires courants	541	(541)	(522)	(19)	

Passifs financiers dérivés	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels (-) = décaissements			
		Total	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Swaps de taux d'intérêt utilisés comme couverture ⁽¹⁾	40	(21)	(17)	(4)	0
Contrats de change à terme utilisés comme couverture					
<i>Sortie de trésorerie</i>	14	(752)	(731)	(21)	0
<i>Entrée de trésorerie</i>		737	718	19	
Autres contrats de change à terme	0				
<i>Sortie de trésorerie</i>	0	(14)	(14)	0	0
<i>Entrée de trésorerie</i>	0	14	14	0	0

(1) Valeur comptable : valeur hors intérêts courus non échus. Pour ces dérivés, 19 M€ d'intérêts courus à recevoir sont comptabilisés en dérivés actifs courants.

Activité de crédit (opérations en M€ en date du 31 décembre 2007)

Passifs financiers non dérivés	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels (-) = décaissements			
		Total	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires	750	(865)	(40)	(825)	
Emprunts auprès des établissements de crédit	941	(960)	(806)	(134)	(20)
Dettes financières diverses	623	(672)	(626)	(46)	
Autres (dont soldes créditeurs de banque)	116	(116)	(116)		
Dettes fournisseurs	34	(34)	(34)		
Autres dettes courantes	124	(124)	(124)		
Autres dettes non courantes	0	0			
Dettes d'impôt exigible	2	(2)	(2)		

Passifs financiers dérivés	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels (-) = décaissements			
		Total	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Swaps de taux d'intérêt utilisés comme couverture	1	(1)	(1)		

34.5 Risque de taux

L'utilisation d'instruments dérivés de taux d'intérêt a pour seul objet de réduire l'exposition du Groupe à l'évolution des taux d'intérêt sur sa dette.

L'intervention sur les marchés dérivés n'est effectuée que dans un objectif strict de couverture. Pour les instruments dérivés, la date de comptabilisation est la date de transaction, pour les autres actifs et passifs financiers, la date de comptabilisation est la date de règlement.

34.5.1 Hors activité de crédit

Couverture de taux

Couverture de juste valeur

Les opérations de taux qualifiées de couverture de juste valeur correspondent à des opérations de swaps où Auchan est receveur d'un taux fixe et payeur d'un taux variable (Euribor 3 ou 6 mois). Ces couvertures ont été mises en place à l'émission d'emprunts, obligataires ou bancaires, émis à taux fixe, afin de transformer ces emprunts en dettes à taux variable. La devise de ces opérations est l'euro.

La juste valeur nette de ces instruments inscrits au bilan est de (3) M€ au 31 décembre 2007.

Couverture de flux futurs de trésorerie (cash flow hedge)

Les opérations de taux qualifiées de couverture de flux futurs de trésorerie correspondent à des opérations de swaps où Auchan est payeur d'un taux fixe et receveur d'un taux variable. L'objectif de ces couvertures est de fixer le niveau de taux d'intérêt pour une partie de la dette prévisionnelle émise à taux variable et donc sécuriser les résultats financiers futurs (N+1 à N+4 maximum) en limitant la volatilité possible. L'horizon des couvertures de ce type est de 4 ans maximum.

Les devises de ces opérations au 31 décembre 2007 sont l'euro, le zloty, et le forint.

La juste valeur nette de ces instruments inscrits au bilan est de 5 M€ au 31 décembre 2007.

Le montant comptabilisé en réserves au 31 décembre 2007 pour les opérations de taux traitées en cash flow hedge est de 5 M€.

Ce tableau indique les périodes au cours desquelles le Groupe s'attend à ce que les flux de trésorerie associés aux instruments dérivés qualifiés de couvertures de flux de trésorerie impactent le résultat.

Au 31.12.2007 (en M€)	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels (+) = encaissements			
		Total	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Swaps de taux d'intérêt					
Actifs	5	5	2	3	0
Passifs	0	0	0	0	0

